

Défense de la langue française

Je voudrais que la langue
reste claire pour qu'on puisse
s'en servir, élégante et légère
pour qu'on y prenne plaisir,
univoque et rigoureuse pour
que l'esprit ne s'y égare...

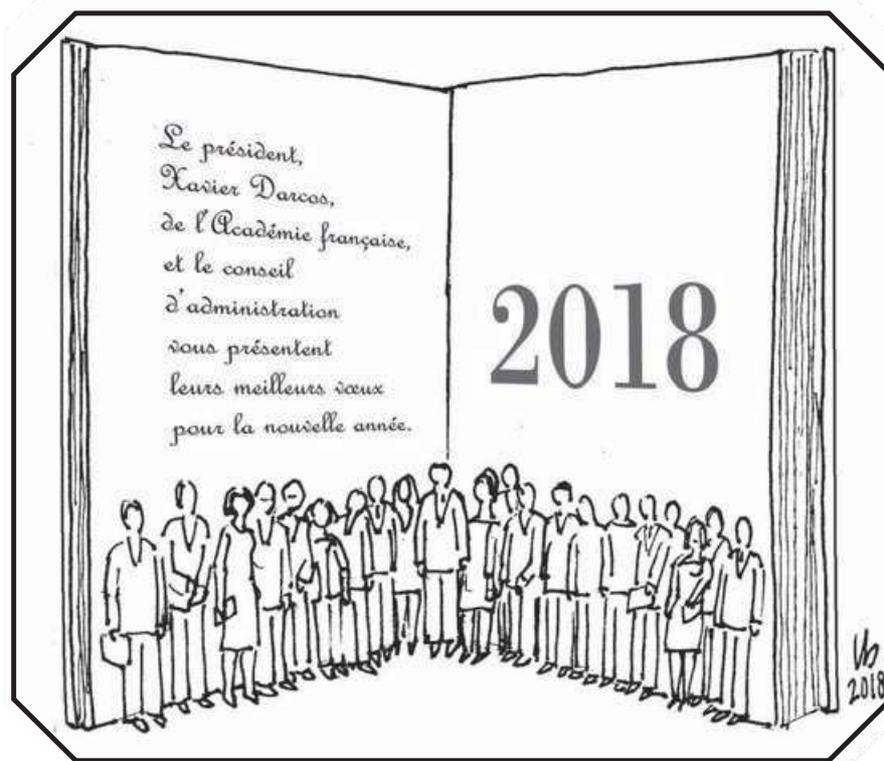
Jean d'Ormesson

promotion et rayonnement



N° 266
9 €
4^e trimestre 2017

Ni laxisme
ni purisme
ISSN 1250-7164



Amis lecteurs,

Vous aimez la langue française, vous avez à cœur de soutenir nos combats, et à cette fin vous renouvez votre adhésion à DLF, assidûment... du moins pour la majorité d'entre vous. La date de renouvellement de votre cotisation figure sous l'emballage transparent de la revue.

Lisez-la régulièrement. Ou mieux : apprenez-la PAR CŒUR !

Les adhérents retardataires avouent que, le plus souvent, ils n'étaient pas au courant de leur retard. Qu'ils comptaient bien continuer à lutter à nos côtés et lire leur revue préférée, mais avaient laissé passer l'échéance SANS LE SAVOIR.

D'avance, nous vous remercions de veiller à cette date.

Avouez qu'il serait dommage de nous quitter en cours de route par simple négligence. L'étiquette de routage : à afficher sur votre réfrigérateur !



Défense de la langue française



N° 266

octobre - novembre - décembre 2017

Du président

- 2 Le mot juste et
le ré-enchantement du monde.
Jacques Dhaussy

Le français dans le monde

- 6 La Plume d'or arrive en Ukraine.
10 Au Liban.
Robert Martin
12 Espoirs ?
Emmanuel Macron
14 Toutes les voix du monde. (2)
Alain Sulmon
17 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 20 D'une Italienne.
Anna Maria Campogrande

Le français en France Vocabulaire

- 23 L'Académie gardienne
de la langue.
24 Mots en péril.
Gilles Fau
25 Acceptions et mots nouveaux.

- 26 De dictionnaires en dictionnaires.
Jean Pruvost.

- 28 Les faux frères.
Jean-Marie Dehan

- 29 Les mots en famille.
Philippe Le Pape

- 32 Politesses ?
Anne Rosnoblet

Jeux

- 33 Vocabuliste.
Jean Laquerbe
34 Mots croisés de Melchior.

Style et grammaire

- 35 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
36 Petit rappel.
Anne-Marie Lathière
37 Écriture inclusive.
Elisabeth de Lesparde
39 Le saviez-vous ?
Jean-Pierre Colignon
André Choplin

Humeur / humour

- 43 Que ça sent bon !
Bernard Leconte
44 Novlangue.
Véronique Likforman

- 46 On nous enfume.
Maurice Véret

- 46 Féminins « singuliers ».
Francine Tassinari

- 47 Vieille diplomatie.
Jean Simonnet

Comprendre et agir

- 48 Cravate ou croate ?
Jacques Groleau
51 Francophonie.
Jean-Claude Amboise
53 Des sous! (1)
Stéphane Brabant
56 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
57 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps
58 Alain Dubos raconte.
Jacques Dhaussy

Nouvelles publications

- 61 *Nicole Vallée*
Jacques Dhaussy
Monika Romani

I à XVI

Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr
Site : www.langue-francaise.org

Directrice de la publication :
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI
91320 Wissous

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2017-4

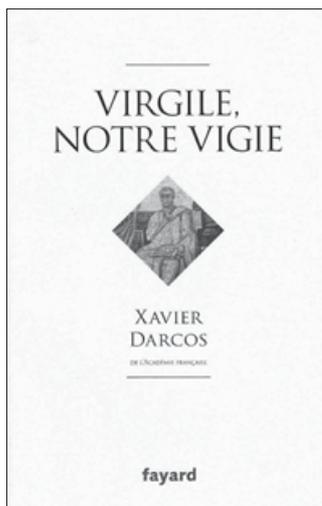
Dépôt légal n°8
CPPAP n°0318 G 83143





Du président

Le mot juste et le ré-enchantement du monde



Confucius nous a prévenus depuis longtemps : « **Lorsque les mots perdent leur sens, les gens perdent leur liberté.** » N'a-t-il pas également affirmé que s'il était un jour chargé d'une responsabilité politique « **il commencerait par fixer le sens des mots** » ? Ces remarques nous ont quasiment obsédé à la lecture du très beau livre que notre président, Xavier Darcos, de l'Académie française, vient de publier : *Virgile, notre vigie*¹. Et cet ouvrage, par les termes employés, nous a rappelé à plusieurs reprises *Pour le ré-enchantement du monde, une introduction à Chesterton*, de Philippe Maxence².

Dans une analyse très fine de l'œuvre de Virgile, Xavier Darcos nous présente le poète latin du 1^{er} siècle avant J.-C. comme cet observateur placé à l'avant de l'embarcation ou dans la mâture du navire, chargé de surveiller le paysage marin et de repérer les amers, comme ce guide qui permet de tailler la route en toute sécurité pour arriver à bon port. Vigie, il l'est, car, né dans une période où régnaient les guerres civiles, il propose dans les *Bucoliques*, les *Géorgiques* et l'*Énéide*, les sacrifices qui mènent à la paix – Énée quittera Didon – et à la réconciliation, au bonheur calme et simple, dans le respect et l'amour de la nature, avec cette élévation d'esprit qui s'ouvre à la transcendance. Si d'autres poètes, Horace et un peu plus tard Ovide, ont contribué à chanter le destin de l'empire, sa paix, ses restaurations morale et religieuse, sa puissance quasi illimitée, « **Virgile seul est devenu aussitôt un classique, une référence obligée, un code de goût universel, imité, cité et récité** ». Sainte-Beuve, lui, a

2 Défense de la langue française n° 266



pu écrire : « **Virgile a deviné, à une heure décisive du monde, ce qu'aimerait l'avenir.** »

À un moment où aucun discours politique n'est privé de « valeurs » – qui ne sont guère précisées –, il est particulièrement agréable de lire un ouvrage où tous les termes latins sont traduits avec une infinie précision. En voici un exemple :

« [...] **rien n'est plus éloigné du monstrueux et du délirant que la poésie de Virgile. Elle évite l'outrance, les manières affectées ou rugueuses. Elle est habitée par la *gravitas*, cette vertu romaine majeure, mélange de sérieux, de dignité et de profondeur. L'attitude mentale de Virgile est ici conforme au climat de restauration morale entrepris par Auguste, qui souhaitait revaloriser les vertus romaines léguées par la tradition des Anciens, par le *mos maiorum*. Elles reposent sur cinq notions principales : la *fides* (la loyauté réciproque) ; la *pietas* (la dévotion aux siens, morts et vivants, et à sa patrie) ; la *virtus* (la droiture dans la vie de citoyen et de soldat) ; la *majestas* (la certitude d'être membre d'une nation d'élite) ; et enfin cette *gravitas*. Ces cinq facettes de la mentalité romaine miroitent de façon indistincte et permanente dans l'œuvre de Virgile.** »

Artiste issu de la ruralité, Virgile n'a jamais renié ses origines, mais, ajoute Xavier Darcos, « **on sait qu'il détesta la politique, l'agitation sociale, l'excitation des théâtres et des cirques, les intrigants, les mondains, les ambitieux, les aventuriers. Peut-être même, comme Tite-Live, a-t-il pressenti que Rome s'écroulerait un jour faute d'avoir su garder des liens authentiques avec une vie accordée à la pureté écologique** ».

Ce que désirait Virgile c'était une espérance de stabilité sereine, une harmonieuse tranquillité de l'ordre, un ré-enchantement du monde. Il en indique les chemins et souligne les efforts et la discipline que cet

1. Éditions Fayard, 280 p., 19 €.

2. Ad Solem, Genève - Paris, 2004, 21 €.



idéal exige. Il fut surnommé « le Père de l'Occident » et son œuvre, exclusivement en vers et peu abondante, « **a continûment influencé la culture européenne, non seulement pendant toute l'Antiquité, mais également dans l'époque moderne, de Dante à Valéry, de Ronsard à Hugo, de Racine à Rousseau, de Montaigne au romancier autrichien Hermann Broch** ».

Virgile est le poète de l'enracinement. Décidément, son « chant de la terre » est d'une profonde actualité. « **Il semble dessiner un horizon de l'histoire et du travail des hommes, le poète devenant l'écho sonore de l'Esprit qui anime le monde, l'âme de la nature.** »

Jacques Dhaussy

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....



Le

français

dans le

monde



Le français dans le monde

La Plume d'or arrive en Ukraine

Communiqué de la Fondation Alliance française publié sur son site le 3 juillet 2017.



Il n'y a pas d'âge pour commencer à apprendre une langue. C'est ce que nous prouve Natalia Verchinina, grande gagnante du concours international La Plume d'or 2017. À 32 ans, cette native de Dnipro (anciennement Dnipropetrovsk), qui voulait enfant devenir chirurgienne et qui aura finalement pris le cursus de l'ingénierie, fait partie de ces étudiants passionnés et impliqués des Alliances françaises.

Apprendre le français a toujours été dans ses projets. Elle se dit « *passionnée, envoûtée, fascinée, enchantée, impressionnée par le français* ». Comme souvent, la passion est née par la musique. Et c'est en fan inconditionnelle de Patricia Kaas, voulant comprendre les paroles que chantait son idole, qu'elle s'est inscrite aux cours de l'Alliance française de Dnipro : « *Le 10 septembre 2013 à 18 h 30 où mon histoire d'amour avec la langue de Molière a officiellement commencé...* », raconte-t-elle avec enthousiasme. À l'époque, elle ne parle pas un mot de français et très vite, l'apprentissage du français lui apparaît vital. « *Sa beauté magique, son élégance inégalée, sa mélodie sublime et son romantisme étonnant ne cessent de m'impressionner, de m'étonner, et de me donner quotidiennement inspiration et plaisir.* »

Outre ses deux cours de français hebdomadaires à l'Alliance française de Dnipro, elle s'exerce aussi assidûment sur des vidéos d'apprentissage,





notamment sur le site de TV5 Monde, « grâce aux exercices très bien conçus ». L'émission « Le français facile » de RFI lui permet aussi d'apprendre en s'informant.

Sans être spécialiste du droit international des femmes, elle s'est lancée dans un essai sur la journée internationale des droits des femmes pour participer au concours La Plume d'or : « *Pour célébrer, dit-elle, le printemps, le renouveau de la beauté et la fin de l'hiver rigoureux qui sévit en Ukraine.* »

Cette passionnée de la France est aussi une Ukrainienne fière de ses origines. « *L'Ukraine est un pays dont les gens sont particulièrement hospitaliers, généreux. La nature est magnifique, les villes sont dynamiques. Mais je dirai que la plus grande richesse de l'Ukraine sont les citoyens ukrainiens.* »

Elle qui a déjà visité dix pays européens et, en France, Paris, Nice et Reims, est invitée à Paris et au Sénat, en mars 2018, par l'association Défense de la langue française pour la remise du premier prix du concours La Plume d'or.

**NDLR : Nous remercions vivement Air France,
qui offre le billet d'avion.**

Lauréats de La Plume d'or 2017

1 ^{re}	Nathalie Verchinina	Dnipro	Ukraine
2 ^e	Vésselina Vassileva	Bourgas	Bulgarie
3 ^e	Marie Mikerlange Raymond	Cayes	Haïti
4 ^e	Claudia Lumieri	Bari	Italie
5 ^e	Elena Romanova	Nijni Novgorod	Russie
6 ^e	Méehola Saint Georges	Jacmel	Haïti
7 ^e	Maria Reus-Degeling	Bréda	Pays-Bas
8 ^e	Noboru Osuga	Nagoya	Japon
9 ^e	Patsanirina Sendrasoa Andriantsalama	Tuléar	Madagascar
10 ^e	Clément Noe Fongang	Dschang	Cameroun





Le français dans le monde

11 ^e	Elena Dineva	Varna	Bulgarie
12 ^e	Diana Kniazian	Odessa	Ukraine
13 ^e	Chloé Randazzo	Caltanissetta	Italie
14 ^e	Viola Scaioli	Forli	Italie
15 ^e	Dimitar Kapralev	Bourgas	Bulgarie
16 ^e	Harmina Scholte	Utrecht	Pays-Bas
17 ^e	Ekaterina Ermakova	Saint-Petersbourg	Russie
18 ^e	Ali Aboudou Said	Moutsamoudou	Union des Comores
19 ^e	Ingride Guerrier	Gonaïves	Haïti
20 ^e	Felicia Darii	Chisinau	Moldavie
21 ^e	Pernilla Pino	Carrare	Italie
22 ^e	Jean Reynald Saint-Hubert	Cap-Haïtien	Haïti
23 ^{es}	Reka Mihacsi	Pecs	Hongrie
	Delia Reece	La Valette	Malte
	Eswar Nagarajan	Pondichéry	Inde
26 ^e	Chitra Ramaswami	Calgary	Canada
27 ^e	Elizaveta Artemenko	Rostov-sur-le-Don	Russie
28 ^e	De Mello Affonso Dutra Maria Regina	Santos	Brésil
29 ^e	Maurice Tetne	Albuquerque	États-Unis
30 ^e	Tiana Christelle Randrianarisoa	Tananarive	Madagascar
31 ^e	Carol O'Keeffe	Perth	Australie
32 ^e	Tsiory Joëlla Irina Andrianjara	Majunga	Madagascar
33 ^{es}	Liane Deligdisch-Schor	New York	États-Unis
	Annabelle Normis	Falun	Suède
35 ^e	Alexandra-Maria Ispas	Constanta	Roumanie
36 ^e	Enu Enkbold	Oulan-Bator	Mongolie
37 ^e	Raïssa Scremin Ferreira	Caxias do Sul	Brésil
38 ^e	Anila Ku	Delhi	Inde
39 ^e	Horia Iorgulescu	Pitesti	Roumanie
40 ^{es}	Rafael Cavalcanti Lemos	Recife	Brésil
	Apoorva Bhagat	Bangalore	Inde
42 ^e	Lidia Uchkova	Irkoutsk	Russie
43 ^e	Monica Arojas Vidaurreta	La Havane	Cuba
44 ^{es}	Martin Makaryan	Erevan	Arménie
	Teresinha Scarabotto Branchini	Caxias do Sul	Brésil
46 ^e	Aekachai Chuenchuwitch	Bangkok	Thaïlande
47 ^{es}	Vadim Korolkov	Samara	Russie
	Ahmed Danbaba Tahirou	Maradi	Niger
	Eugenia Bejarano	Quito	Équateur
50 ^{es}	Sabiha Chankova	Blagoevgrad	Bulgarie
	Mekfoula Taleb	Nouadhibou	Mauritanie
52 ^e	Fernanda Sales	Brasilia	Brésil
53 ^e	Hawa Drame	Kaolack	Sénégal
54 ^{es}	Anna Popova	Perm	Russie
	Marta Crisigiovanni	Lecce	Italie
56 ^e	Kember Stalyn Buenaventura Jimenez	Guayaquil	Équateur
57 ^e	Gianluca Pace	Tarente	Italie
58 ^e	Moomal Majee	Calcutta	Inde
59 ^{es}	Sambita Modak	Bangalore	Inde
	Anabel Del Aguila Carulla	Lleida	Espagne





61 ^e	John Kibaya	Kisangani	RD Congo
62 ^e	Mercia Rabearisoa	Moramanga	Madagascar
63 ^e	Saskia Deneken	Berg-op-Zoom	Pays-Bas
64 ^e	Sara Senija	Korça	Albanie
65 ^e	Ved Prakash Bhattacharya	Chandigarh	Inde
66 ^{es}	Hanitriniony Ornella Fanty Rambimimtsoa	Fort-Dauphin	Madagascar
	Alessandro Dardin	Sao Paulo	Brésil
68 ^e	Renata Valverde Mello	Brasilia	Brésil
69 ^e	Gina Paola Concha Vivar	Aréquipa	Pérou
70 ^e	Payal Jadia	Ahmedabad	Inde
71 ^{es}	Silvia Battaglio	Turin	Italie
	José Albarto Martínez Chavez	Morelia	Mexique
	Maria Cristina Di Zeo	Avellino	Italie
74 ^{es}	Frederico Andrés Mezio	Bariloche	Argentine
	Alek Rios	Panama	Panama
	Meluino Rajaonasy	Sainte-Marie	Madagascar
	Punsisi Liyanage	Colombo	Sri Lanka
78 ^e	Andrea Kuffova	Banska-Bystrica	Slovaquie
79 ^e	Rafael Andres Gomez Campo	Bogota	Colombie
80 ^e	Robert B. Daniel	Denver	États-Unis
81 ^e	Alexandra Milisavljevic	Zagreb	Croatie
82 ^{es}	Giuliana Orrillo Salazar	Chiclayo	Pérou
	Carlos Jaime Simiqueli de Faria	Viçosa	Brésil
84 ^e	Oscar Rojas Villarroel	Cochabamba	Bolivie
85 ^e	Hadrian Gonzalez Torres	Mexicali	Mexique
86 ^e	Daria Vaskova	Catherinebourg	Russie
87 ^{es}	Hafsa Fathima	Kandy	Sri Lanka
	Jorge Luis Perez Gonzales	Sucre	Bolivie
89 ^{es}	Laura Castillo	Managua	Nicaragua
	Nursultan Kassym	Almaty	Kazakhstan
91 ^e	Nicholas Craig	Trinité-et-Tobago	Trinité et Tobago
92 ^e	Veronik Resslerova	Ostrava	Tchéquie
93 ^e	Ginelle Brown	Kingston	Jamaïque
94 ^e	Kwabena Ofori-Darkwa	Lusaka	Zambie
95 ^e	Sneha Dwivedi	Bhopal	Inde
96 ^e	Carlos Baca Tito	Cusco	Pérou
97 ^e	Josiane Toboy	Détroit	États-Unis
98 ^e	Boris Antonio Dos Santos	Ziguinchor	Sénégal
99 ^e	Serge Alain Sfodze Nguemdjem	Dschang	Cameroun
100 ^e	Annabella Gajnok	Pecs	Hongrie





Au Liban

Le prix du Civisme 2017 pour la jeunesse à l'étranger, dans lequel Défense de la langue française était partenaire de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite, organisatrice du concours, a été remis à deux lauréats libanais ex aequo. Il s'agit de deux collègues d'enseignement français de Beyrouth sous contrôle de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Voici le message reçu de la commission nationale du Civisme de l'association de l'ordre du Mérite à Paris :

Le président de la commission nationale du Civisme, le docteur Michel Cours-Mach, a le plaisir d'annoncer à la section du Liban que la commission nationale a trouvé remarquables les deux dossiers présentés.

Pour l'attribution des prix du Civisme, elle a validé, aussi bien le dossier des :

- 22 élèves de terminale ES de l'International College de Beyrouth*
- que celui des 27 élèves de 3^e du Collège protestant français de Beyrouth.*

Il s'accompagnera de diplômes et de médailles.

Concernant les médailles, il y aura :

- Une médaille de l'Association gravée pour chaque établissement. (Ces médailles sont offertes afin qu'elles puissent rester au sein de ces deux collèges.)*
- Une médaille avec un ruban tricolore ainsi qu'un diplôme pour chacun de ces jeunes élèves. (Pour les 22 élèves de l'International College et pour les 27 élèves du Collège protestant.)*

La commission locale apportera également des récompenses :

- Une médaille pour chacun des délégués de collège qui ont encadré ces jeunes gens.
- Une récompense financière pour chacun des collèges.

Ces deux dossiers émanaient, l'un du Collège protestant français, concernant l'aide apportée par une classe de 3^e à une petite fille devant être opérée du cœur, et l'autre de l'International College concernant l'aide apportée par une classe de terminale ES envers





deux familles en détresse financière, par l'installation de deux chauffe-eau solaires. N'ayant pu départager ces deux dossiers, nous les avons envoyés à la commission nationale de notre Ordre qui délibérerait sur les dossiers de toutes les sections mondiales.

Les récompenses seront distribuées au cours d'une cérémonie à la Résidence des Pins de l'ambassadeur de France, Bruno Foucher, président d'honneur de la section libanaise de l'ordre national du Mérite, en présence des personnes aidées par les jeunes des deux collèges, de personnalités diverses et des membres de nos associations.

Je me félicite en tant que président de la commission du Civisme pour les jeunes des établissements d'enseignement français au Liban d'avoir cru en ces deux établissements, aux actions de leurs élèves, menées dans un esprit généreux et désintéressé.

Robert Martin

Représentation de DLF au Liban

**À titre de promotion : chaque abonné
cité dans la revue reçoit deux exemplaires
supplémentaires de *DLF*.**





Espoirs ?

Extraits du discours du président de la République, à l'ouverture de la conférence des ambassadeurs de France, le 29 août 2017.

« La France accueille 300 000 étudiants étrangers chaque année dans nos universités et grandes écoles ; ce n'est pas assez. Ce nombre est stable alors que la mobilité étudiante dans le monde a augmenté de 25 % depuis cinq ans. [...]

Cela requiert de notre part une stratégie plus résolue pour constituer en France de grandes universités visibles à l'international. Ce sera le défi dès le secondaire du ministre de l'Éducation nationale et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de construire ces éléments de réussite. Ce qui est bon pour la France, les jeunes et les étudiants français, est bon pour son attractivité internationale et c'est l'étape indispensable que le gouvernement est en train de relever.

Mais notre stratégie d'accueil doit aussi être plus offensive et plus intégrée. De la réforme des universités à la demande de visa dans les espaces Campus France que vous animez, de l'accueil simplifié en France à la signature de nouveaux accords de coopération universitaire dans vos pays de résidence, tous les efforts doivent aller dans le même sens.

Les pays de l'espace francophone doivent envoyer davantage d'étudiants en France, en particulier au niveau master et doctorat, comme sait le faire par exemple l'Amérique latine. Je souhaite que nous appuyions davantage sur le réseau des lycées français à l'étranger et que nous puissions créer davantage de bourses d'attractivité pour les meilleurs étudiants, et que nous en devenions leaders en Europe sur le marché justement du numérique diplômant.

Cette diplomatie de l'attractivité, elle doit aussi pouvoir s'appuyer – et je sais que vous le faites déjà – sur les Français de l'étranger. Les Français





de l'étranger ont cette chance de pouvoir chaque jour comparer leur patrie à leur pays d'accueil. Ils aperçoivent nos faiblesses mais souvent voient mieux que d'autres les forces que nous n'exploitons pas assez. Ils ont cette volonté de s'engager davantage encore dans le redressement de la France, dans son attractivité, dans les liens économiques, culturels, éducatifs, linguistiques que nous pouvons développer dans chacun de ces pays. Je connais leurs préoccupations s'agissant, par exemple, de la scolarisation de leurs enfants. Les crédits de l'AEFE seront préservés à partir de 2018. [...]

Parmi les facteurs d'attractivité, je souhaite que la langue française retrouve sa place. Elle doit faire l'objet de toute votre attention diplomatique. Nous nous abritons derrière de grands chiffres, derrière les 300 millions de locuteurs francophones dans le monde, notamment grâce à l'Afrique, avec des projections très optimistes pour 2050.

[...] Notre francophonie est une chance formidable, elle est portée sur tous les continents, elle est portée par la France au premier chef, et l'emprise de la France sur tous les continents, grâce à sa présence ultramarine, et je veux, dans ce cadre, entre autres, que nos territoires d'outre-mer soient un élément de notre rayonnement et de notre développement.

Mais elle est portée par toutes les communautés francophones qui, sur tous les continents, sont détentrices de cette vitalité, la promotion de la langue française doit donc passer par un dispositif que nous avons à réorganiser et à développer, notre dispositif audiovisuel, France Médias Monde et TV5 Monde, par les Alliances françaises, et même si je sais ou je crois savoir que cela a déjà été dit souvent, je souhaite mener à bien le rapprochement entre l'Institut français et la Fondation Alliance française, par les outils numériques, par la Francophonie économique, en lien avec le secteur privé, par l'introduction des méthodes actives d'apprentissage, dans les systèmes éducatifs de nos partenaires. »

Emmanuel Macron, président de la République





Toutes les voix du monde (2)

Après le continent américain, tournons-nous maintenant vers l'Asie, et plus précisément pour ce qui concerne le présent article vers l'Extrême-Orient (le Proche-Orient donnera lieu à un autre article). Pourrait-il vraiment y avoir dans ces vastes régions du monde où le français n'est pas une langue officielle, ni même une langue vernaculaire, des écrivains de langue française ? Il en est beaucoup !

Nous avons vu dans un article précédent que le premier écrivain d'origine chinoise à obtenir le prix Nobel en 2000, **Gao Xingjiang**, était passé par la langue française, et c'est bien sûr un grand honneur pour notre culture que d'avoir été le vecteur de l'éclosion et de la reconnaissance de son talent. Dans son discours de réception du prix Nobel, Gao Xingjiang compare les langues chinoise et française : « Les structures des deux langues sont tellement différentes. La phrase chinoise est très hachée. Quatre mots suffisent amplement à faire une phrase. [...] En français, les phrases sont tellement longues et enchaînées. La musicalité de la langue dépend beaucoup de cet enchaînement syllabique, des allitérations, tandis qu'en chinois c'est une question de tonalité. Il n'y a guère de correspondance. » Imagine-t-on un auteur français obtenir le prix Nobel grâce à ses écrits en chinois ? Mais, penserez-vous, peut-être s'agit-il d'un cas isolé ? Eh bien, certainement pas : le Chinois d'origine **François Cheng** (naturalisé français en 1971) a été élu à l'Académie française en 2003. « Le français comporte une exigence de cohérence, de précision et de nuance qui m'a permis de clarifier et d'affiner ma pensée. » (*Le Dialogue. Une passion pour la langue française.*) Citons encore **Dai Sijie** (*Trois Vies chinoises*), qui déclare écrire en français car « c'est simplement la





meilleure langue pour écrire des histoires ». Et il est bien d'autres auteurs : **Dong Qiang**, qui a reçu en 2013 la Grande Médaille de la Francophonie décernée par l'Académie française ; les romancières **Ying Chen** (*Un Enfant à ma porte*, paru aux éditions du Seuil) et **Shan Sa** (*La Joueuse de go*, chez Grasset), etc.

De même, un autre grand pays de l'Extrême-Orient, pourtant apparemment bien éloigné géographiquement et culturellement de notre littérature, le Japon, apporte aussi sa contribution à la fécondité de la langue française dans le monde grâce à un certain nombre d'écrivains. Ainsi **Aki Shimasaki** (*Zakuro*, paru chez Actes Sud) : « J'ai été fascinée par la langue française à travers Agota Kristof (NDLR : romancière hongroise qui a écrit ses romans en français et qui vécut longtemps à Neuchâtel, en Suisse), par son style si simple et si limpide, alors j'ai décidé d'écrire directement en français » ; ou encore **Akira Mizubayashi**, qui enseigne le français à l'université de Tokyo et rédige ses livres en français, dont *Une langue venue d'ailleurs* (chez Gallimard). Il vient juste de publier *Un Amour de mille ans* (Gallimard) : « Sen-nen, de son côté, parla à Mathilde de sa passion pour le français qu'il s'efforçait de maîtriser, mais aussi pour certains monuments littéraires que cette langue avait produits. Le français était pour lui la langue de l'amitié et de l'épanchement alors que la langue qui se parlait en lui était la langue de la retenue, de la soumission, du respect imposé. L'effort d'appropriation du français était donc un affranchissement, une expérience de la liberté qui lui permettait de vivre autrement son rapport à l'autre, au monde, de s'arracher au moule de sa langue et des codes culturels qu'elle véhiculait. Le français, concluait-il, était un instrument de musique qu'il voulait faire chanter. » Citons encore **Junji Fuseya**, **Ninomiya Masayuki**, **Hisahi Okuyama**, etc.

Sans nous attarder à d'autres pays de l'Asie lointaine, mentionnons également les écrivains indiens **Kichenassamy Madavane** ou la romancière **Shumona Sinha**, qui déclare que son pays n'est ni l'Inde, ni la France, mais la langue française. On peut également évoquer les écrivaines d'origines coréenne **Laure Mi Hyun Croset** et tibétaine **Tenzin Wangmo**, qui vivent actuellement toutes les deux en Suisse.





Et on ne peut cependant pas clore cet article sans parler des écrivains vietnamiens, qui représentent un cas particulier puisqu'ils ont été en contact avec le français par la voie de la colonisation : **Pham Van Ky** (Grand Prix du roman de l'Académie française en 1961 pour *Perdre la demeure*), **Linda Lê** (prix Renaudot du livre de poche en 2011 pour *À l'enfant que je n'aurai pas*), **Nguyên Xuân Hùng**, **Sabine Huynh**, etc. Couronnée en 2017 du prix Littérature-Monde à Saint-Malo, **Anna Moï** s'était insurgée dès 2005 contre la distinction entre « écrivains français » et « écrivains francophones » ; interrogée récemment par un journaliste sur son choix d'écrire dans notre langue alors qu'elle est polyglotte : « Pourquoi écrivez-vous dans la langue du colonisateur ? », elle apporte une réponse cinglante : « Je n'écris pas dans la langue du colonisateur, j'écris en français ! »

À la fin de ce deuxième article, nous commençons sans doute à mieux apercevoir la réalité de la francophonie mondiale. Comme nous le dit **Lydie Moudileno**, professeur de littérature française à l'université américaine de Berkeley : « Nous avons sauvé l'étude de la littérature française dans les universités américaines grâce à la littérature francophone qui, pour nous, raconte le monde. » Cette littérature francophone du monde prend encore une autre ampleur au Proche-Orient, où l'on pourrait peut-être même parler d'une « francophonie latente » ; elle fera l'objet de notre troisième et prochain article.

(À suivre.)

Alain Sulmon

Délégation du Gard





Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—

Suisse

- *Le 13^e Festival du film français d'Helvétie (Bienna, 13-17 septembre) a déplacé près de 16 500 spectateurs et 30 invités du monde du 7^e art : le prix du meilleur court métrage a été décerné au film franco-belge Marlon, de la réalisatrice française Jessica Palud.*
- *Le colloque de la Société internationale de diachronie du français aura lieu à Neuchâtel du 10 au 12 janvier.*
- *Le 32^e Salon du livre de Genève (du 25 au 29 avril).*

—

Le 18 octobre avait lieu au ministère de l'Économie et des Finances la rencontre intitulée « Terminologie de l'économie ». Elle est retransmise sur l'internet. On peut aussi en lire le résumé sur le site d'Anne (Rosnoblet) : [francaissansfautes](#).

—

Quelques prix littéraires

- L'écrivain tunisien Yamen Manai a reçu le Prix des cinq continents de la Francophonie 2017 pour son troisième roman *L'Amas ardent* (Éditions Elyzad, 2017, 256 p., 19,50 €).

- Le Prix France-Acadie 2017 a été décerné à Daniel Poliquin pour son roman *Le Vol de l'ange* (Éditions du Boréal, 2017, 320 p., 20 €) et une mention, à Annie-Claude Thériault pour *Les Filles de l'Allemand* (Éditions Marchand de feuilles, 2016, 360 p., 25 €).

- Le Québécois Stéphane Larue a reçu le prix Senghor du 1^{er} roman franco-phonie et francophile pour *Le Plongeur* (Le Quartanier, 2016, 576 p., 25 €).

- Destiné par la ville de Brive à « une personnalité qui a contribué de façon importante, par le style de ses ouvrages ou son action, à illustrer la qualité et la beauté de la langue française », le Prix de la langue française a été remis au journaliste, romancier et essayiste Jean-Luc Coatalem.

—

À lire sur le site de la Biennale de la langue française, rédigée par Line Sommant, la synthèse des communications faites lors de la XXVII^e Biennale (du 14 au 16 septembre). Rappelons que le thème en était : « Choisir le

français aujourd'hui dans les études et les métiers ».

—

Belgique

- Patrick Dendale, professeur à l'université d'Anvers, a créé et met à jour chaque année *Lexicales*, base bibliographique en ligne d'études linguistiques portant sur des unités lexicales et grammaticales du français. Elle comporte 4 268 entrées!

- À Bruxelles, au nombre des dîners littéraires organisés par la Maison de la Francité, citons celui du 31 janvier. Jacques De Decker, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, y évoquera « Une vie en littérature ».

- La 48^e Foire du livre de Bruxelles se déroulera du 22 au 25 février.

—

États-Unis

Pour fêter le tricentenaire de la fondation de La Nouvelle-Orléans, une grande exposition est organisée par le musée Historic New Orleans Collection, avec le soutien du consulat de France en Louisiane et l'association





FLFA*. Cette exposition, bilingue français-anglais, intitulée « La Nouvelle-Orléans, les années fondatrices », ouvrira ses portes le 27 février.

Salons

- **Expolangues 2018, 19 et 20 janvier**, à Paris, à la Grande Halle de la Villette.
- **Le 20^e Printemps des poètes**, du 3 au 19 mars, a pour thème « L'ardeur ».
- **Livre Paris (38^e salon du Livre de Paris)** se tiendra du 16 au 19 mars. Invitées d'honneur : la Russie et sa littérature. Un pavillon des lettres d'Afrique réunira une dizaine de pays francophones et le Nigéria non francophone.

Russie

- **Le XXVII^e Séminaire de l'AEFR*** se tiendra, du 28 janvier au 3 février, au Centre d'études Dobroé (région de Moscou). Thème : « Le monde du français aujourd'hui : réactualiser nos connaissances linguistiques et didactiques sur les cultures et sociétés françaises/francophones. »

Biélorussie

- **L'ABPF*** organise à Minsk : les 23 et 24 février, le colloque : « Du préscolaire à l'université, quoi de neuf

dans l'enseignement du français ? » ;

- **le 30 avril, le XXV^e Festival de théâtre francophone amateur** : « Couloirs de printemps ».

Allemagne

« *Vivre le français dans toute sa diversité* », congrès de la FAPF*, se tiendra à Leipzig les 9 et 10 mars.

Pologne

« *Le mot dans la langue et le discours* » : c'est le thème du colloque international qui aura lieu à l'université de Bialystok, les 19 et 20 mars.

Le nouveau numéro de la revue *L'Année francophone internationale* (26) est disponible sur l'internet : <http://boutique.agora-francophone.org>

À noter : La Journée des dictionnaires (voir p. XIV).

La 30^e Journée du français des affaires et des Mots d'or de la Francophonie, organisée par l'APFA*, aura lieu le 22 mars à Paris.

« Usages du numérique en éducation : regards critiques », colloque inter-

national francophone, se tiendra, du 21 au 23 mars, sur le campus Descartes de l'ENS* de Lyon.

Nos concours

- Avec le soutien de la Marine nationale, DLF organise le 22^e Plumier d'or, concours destiné aux élèves de 4^e des collèges en France et dans les établissements français de l'étranger.
- Sous le haut patronage de Mme Jacky Deromedi, sénateur représentant les Français établis hors de France, DLF organise la 19^e Plume d'or, concours destiné aux étudiants des Alliances françaises dans le monde entier. L'épreuve se déroulera pendant la Semaine de la langue française. Règlement sur le site de DLF.

Françoise Merle

*ABPF

Association biélorusse des professeurs de français

*AEFR

Association des enseignants de français en Russie

*APFA

Actions pour promouvoir le français des affaires

*ENS

École normale supérieure

*FAPF

Fédération allemande des professeurs de français

*FLFA

France-Louisiane

Franco-Américanie



Les

langues

de

l'Europe



D'une Italienne

M^{me} Anna Maria Campogrande nous a autorisés à publier la lettre qu'elle a écrite à ING Agence Européenne (sa banque à Bruxelles) « avec l'espoir qu'elle puisse aider à la prise de conscience des citoyens quant à la question linguistique européenne ».

Monsieur,

Veillez avoir la gentillesse d'arrêter de m'envoyer la revue *ING* que vous éditez en anglais pour les expatriés et que je vous ai déjà renvoyée à maintes reprises en vous demandant de supprimer vos envois, sans succès.

Tout d'abord, **je ne suis pas une expatriée** ; fonctionnaire de la Commission européenne, à Bruxelles, capitale de l'Union européenne, je suis chez moi. C'est l'Europe ma patrie. Je n'ai pas émigré en Belgique de mon pays natal, je suis venue à Bruxelles en raison du fait que j'avais été engagée par la Commission européenne. Il est grand temps de prendre conscience du fait que, en tant que capitale de l'Europe, Bruxelles n'appartient plus exclusivement à la Belgique et aux Belges, elle appartient à l'Europe communautaire tout entière et à tous les citoyens européens.

En deuxième lieu, je suis italienne, ressortissante et façonnée de et par la civilisation gréco-latine, ses points de repère, sa culture, ses valeurs et je n'ai rien à faire avec l'anglais lequel, par sa « *forma mentis* », est pour moi une vraie langue étrangère. Si vous aviez un peu de respect pour les clients d'ING Agence Européenne, leur culture et leur identité, vous m'adresseriez plutôt votre revue dans ma





langue qui est langue officielle de l'Union européenne ou en français qui est l'une des plus importantes langues de ma civilisation, langue véhiculaire de Bruxelles, l'une des langues officielles de la Belgique et de l'Union européenne, et non pas dans une langue qui est à des années-lumière de ma culture et de mes valeurs.

En troisième lieu, parmi les langues officielles de la Belgique en plus du français figure aussi l'allemand, une grande langue de culture de l'Europe et langue officielle de l'UE, le français étant également une langue de communication mondiale, je me demande où vous êtes allé chercher l'anglais pour évangéliser les clients d'ING Agence Européenne, lesquels sont tous citoyens des différents États membres de l'Union européenne et non pas des États-Unis.

En quatrième lieu, avec le Brexit, l'anglais ne figure même plus parmi les langues officielles de l'UE.

C'est trop commode d'être la capitale de l'Europe seulement pour le prestige, et non pas dans la réalité quotidienne où les fonctionnaires européens sont traités comme des expatriés.

Avec mes salutations distinguées,

Anna Maria Campogrande



Le

français

en

France



L'Académie

gardienne de la langue*

I. **REVANCHE** n. f. ^{XI^e} siècle. Déverbal de (se) *revancher*.

1. Action par laquelle on reprend sur quelqu'un l'avantage qu'il avait pris ou par laquelle on se venge d'un méfait ; résultat de cette action. *Une revanche militaire contre l'ennemi, sur l'ennemi. Avoir, prendre sa revanche.*

HIST. *La revanche*, l'aspiration à venger l'honneur de la France après la défaite de 1870-1871, qui marqua la vie politique et intellectuelle jusqu'à la Grande Guerre. *Le général Boulanger était surnommé le « général Revanche ».*

Fig. Ce qui permet de compenser une situation, un état défavorables. *C'est une revanche sur le malheur.*

Désigne aussi plaisamment une action par laquelle on rend la pareille. Surtout dans la locution *À charge de revanche. J'accepte votre aide, mais à charge de revanche.*

Spécialt. JEUX. SPORTS. Seconde partie, jouée pour donner à celui qui a perdu la première l'occasion de tenter de nouveau sa chance. *Voulez-vous votre revanche ? Gagner la revanche, puis faire la belle.*

2. Loc. adv. *En revanche*, en retour, en contrepartie, en compensation. *Je veux bien céder sur ce point, en revanche vous devez accepter mes conditions.*

Par ext. Avec une valeur adversative. *Cette édition est plus ancienne mais, en revanche, elle n'est pas complète. Je ne le connais pas ; en revanche, j'ai entendu parler de lui.*

On veillera à ne pas oublier le sens fort de cette locution et à n'employer celle-ci que lorsque le contexte ne s'y oppose pas. Ainsi, comme le faisait remarquer Gide, on ne dirait pas : « Mon frère et mon mari sont revenus saufs de la guerre ; en revanche, j'y ai perdu mes deux fils ».

II. **REVANCHE** n. f. ^{XX^e} siècle. Tiré de *revanche I*.

TRAV. PUB. Dans un barrage ou un réservoir, distance qu'il convient de ménager entre le niveau maximal que peut atteindre l'eau et le haut de l'ouvrage.

* Extraits du fascicule RESSORT à RIMBALDIEN (26 janvier 2017) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet.

NDLR : Voir *DLF*, n° 265, page 35, à propos de la distinction entre *par contre* et *en revanche*.





Mots en péril

BESAIGRE : adj. Qui s'aigrit en parlant du vin. Fig. S'aigrir.

« *Cette personne si douce tourne au besaigre depuis deux mois.* » (Larousse.)

FESSE-MATHIEU : n. m. Personne qui prête sur gage, usurier. Par extension : personne avare, ladre.

« *Ces abominables fesse-mathieux qui, possesseurs de fortunes énormes, seraient prévenus, atteints et convaincus de vivre comme des grippe-sous.* » (Sue.)

FLAGORNER : v. tr. Flatter bassement, avec insistance.

« *Ils estiment qu'un milliardaire est trop stupide pour s'apercevoir qu'on le flagorne. Ils sont tellement subtils.* » (Larbaud.)

OCHLOCRATIE : n. f. Gouvernement où le pouvoir est aux mains de la multitude, de la populace.

« *En Allemagne, dès le début de 1790, Schlozer, sans désavouer les principes libéraux, se mit à attaquer l' "ochlocratie", la tourbe démagogique qui dominait en France.* » (Georges Lefebvre [La Révolution française, 1930].)

PASIGRAPHIE : n. f. Écriture universelle, système de notation universel.

« *Les uns rêvent "pasigraphie" [...], au lieu que les autres, définissant les mots chargés d'histoire et de sous-entendus, conviennent de n'employer tel vocable que dans telle acception déterminée.* » (Jankélévitch.)

REPUE : n. f. Repas (dont profite un écornifleur).

« *Ce matin, [Fuseline] visitait les nids de merles des coudriers et des petits chênes pour sa repue quotidienne.* » (Louis Pergaud, 1882-1915.)

Gilles Fau

Délégation du Lot





Acceptions et mots nouveaux*

CYBERATTAQUE PERSISTANTE (pour *advanced persistent threat [APT]*) : Cyberattaque qui met en œuvre des moyens humains et techniques importants pour infiltrer durablement les systèmes d'information vitaux d'une organisation.

Note : Une cyberattaque persistante recourt à des techniques furtives qui s'adaptent graduellement aux actions de cyberprotection qu'elle suscite.

CYBERRENSEIGNEMENT (pour *computer network exploitation [CNE]*) : Ensemble d'actions menées dans le cyberspace consistant à infiltrer les systèmes informatiques d'une organisation et à s'emparer de données pour exploiter, à des fins opérationnelles, les renseignements ainsi recueillis.

* * *

CRIBLAGE (pour *screening*) : Analyse d'un secteur d'activité effectuée selon des critères choisis, en vue de sélectionner certaines entreprises.

CLAUSE-RELAIS (pour *drop down, drop down clause*) : Modalité incluse dans un contrat, qui prévoit l'application d'un ou

de plusieurs autres contrats d'assurance en complément de ce premier contrat dès lors que la couverture de celui-ci a été épuisée.

* * *

CARTOUCHE (pour *infobox*) : Fenêtre présentant de façon synthétique et structurée des informations textuelles ou graphiques sur un sujet, qui apparaît notamment en marge de la page des résultats d'une recherche sur la toile.

Note :

1. À titre d'exemple, le cartouche relatif à une commune peut afficher son nom, sa localisation, sa superficie et sa population.
2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme *encadré* et le terme « *infoboîte* », qui n'est pas recommandé.

EXPERT, -E EN MÉGADONNÉES (pour *data scientist*) : Spécialiste de l'extraction et de l'exploitation d'informations pertinentes à partir de mégadonnées, qu'il organise, traite et interprète à l'aide d'outils statistiques, mathématiques et informatiques.

* Extraits de « Vocabulaire de la défense », « Vocabulaire de l'économie et des finances » et de « Vocabulaire de l'informatique et de l'internet », publiés au *Journal officiel* respectivement les 19, 21 et 26 septembre 2017. Les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site *France Terme*.





De dictionnaires en dictionnaires

Abattement moral

On ne lira pas les deux premiers articles du *Dictionnaire des ménages*^{*}, articles consacrés respectivement à l'*abat-jour* ou à l'*abattage des arbres* ; en revanche le troisième article, qui concerne donc aussi « les ménages », attire forcément notre attention. Il s'agit en effet de l'« abattement », tout entier déployé sur la seconde colonne de la première page : c'est dire son importance !

Cet « **État de faiblesse dans lequel se trouvent les personnes qui ont été malades, et quelques-unes de celles qui sont menacées de l'être** », est assurément préoccupant et méritait les honneurs de cette « Encyclopédie des villes et des campagnes »^{*}. S'il est rappelé que l'abattement consécutif à une convalescence n'a « **rien d'alarmant** », puisqu'un tel abattement se dissipe « **à mesure que la maladie s'éloigne** », il en va autrement de « **l'abattement qui tient plus au moral qu'au physique et dont sont affectées les personnes nerveuses, entre autres les hystériques, les mélancoliques et celles qui ont des chagrins et des peines d'esprit** ».

Que leur conseille Antony Dubourg ? « **Le bain froid, les aliments nourrissants, l'exercice et surtout la gaieté** » ; tels sont, affirme-t-il, « **les moyens les plus efficaces pour la guérison de ce mal** ». En dehors des aliments nourrissants, exprimons néanmoins quelques réserves à propos du bain froid. Par ailleurs, on ne sait trop pourquoi, mais « **l'exercice du cheval est conseillé** », voilà qui à vrai dire n'est pas très commode dans les villes du XXI^e siècle.

On ne saurait qu'approuver le point de vue d'Antony Dubourg quand l'abattement provient non pas d'une « **surabondance d'humeurs** », mais





« du chagrin, des peines d'esprit », il faut alors, « de la gaieté, de la variété dans les amusements, des compagnies agréables ; des changements de lieu, etc. » Que de saines exhortations ! Cela étant, un dernier conseil ne paraît pas bienvenu : « **Le moyen de prévenir le mal, est d'éviter toute espèce d'excès, surtout ceux des plaisirs de l'amour...** »

Pour le bon vivant Pierre Larousse, il convient de ne pas confondre

abattement, *accablement*, *anéantissement* et *prostration*. Ainsi, explique-t-il en 1864 dans le *Grand Dictionnaire universel*, « **l'abattement est une langueur que l'âme éprouve à la suite d'un mal qui lui arrive** » et « **quand il se prolonge, il conduit à l'accablement** ». De son côté, « **l'anéantissement est l'état d'une âme qui a succombé, qui a perdu toute force, toute vie** », mais son usage est souvent hyperbolique, précise-t-il.

Quant à la *prostration*, elle représente « **un accablement complet de l'âme et du corps tout ensemble** ». On sait gré à Victor Hugo d'offrir, dans *Les Travailleurs de la mer*, une perception revigorante de l'accablement, en rappelant que : « **Le désespoir a des degrés remontants. De l'accablement on monte à l'abattement, de l'abattement à l'affliction, de l'affliction à la mélancolie** ». Et de la mélancolie à...

À chacun de continuer en remontant la pente pour arriver, par exemple, jusqu'à l'exaltation d'une lecture stimulante. Celle du *Dictionnaire des ménages* ?

Jean Pruvost

* *Dictionnaire des Ménages, Répertoire de toutes les connaissances usuelles. Encyclopédie des Villes et des Campagnes*, par Antony Dubourg, Tome 1, 1839.





Les faux frères*

Le magasin n'est pas ouvert les jours ouvrables...

Et pourquoi pas ?

Ouvrir dérive en effet de *aperire*, « dévoiler », devenu *operire* en latin populaire, lequel a donné **ouvert** mais aussi le mot savant **opercule**. De l'antonyme *cooperire*, « cacher, fermer », proviennent notamment le **couvercle**, la **couverture** et son **couvre-lit**.

En revanche, **ouvrable** et les mots apparentés : **ouvrier**, **manœuvre**, **ouvroir**, **désœuvré**, **ouvré**, etc., sont issus du latin *operare*, « travailler », qui a aussi engendré par la suite de nombreux mots savants tels que **opératif**, **opération**, **coopérer**, **opuscule** et, pour les mélomanes, l'**opéra** et l'**opus** naguère encore réservé pour répertorier les œuvres des grands compositeurs, mais aujourd'hui – c'est un anglicisme – devenu synonyme de *disque* quel qu'en soit le style de musique.

Précisons encore que la ville canadienne de **Vancouver** n'a strictement rien à voir avec une remorque dotée d'un toit, mais bien avec un navigateur britannique, George Vancouver, dont le nom provient de l'anglais *cow* et *ford*, ce qui rend cette ville voisine tant d'**Oxford** que du **Bosphore**, trois mots qui signifient, en effet, « gué aux vaches ».

Jean-Marie Dehan

* Les chroniques de Jean-Marie Dehan sont éditées par DLF Bruxelles-Europe.
Pour commander la brochure : site dlf-bruxelles.eu, page « publications ».





Les mots en famille

Prendre un enfant par la main

Dès le plus jeune âge, le lien privilégié entre l'adulte et l'enfant est **la main**. Yves Duteil nous le rappelle merveilleusement bien dans sa chanson : *Prendre un enfant par la main*.

Dans la langue latine, *manus* est la partie du corps qui symbolise la force. Elle est l'instrument à la fois de la lutte et du travail.

« Donne-moi la main », dit la mère à son enfant. Et pourtant celui-ci n'aspire qu'à une seule chose, lui lâcher la main pour pouvoir un jour **s'émanciper**.

Ce verbe emprunté au latin classique juridique dérive de *emancipare*. Il a le sens de se libérer de l'autorité paternelle. *Manus* et *capere* marquent l'idée de prendre avec la main et de posséder. C'est le préfixe *ex*, « hors de », qui donne l'idée de se libérer.

Tenir la main de l'enfant, c'est aussi le **maintenir** debout pour ses premiers pas.

L'enfant aime jouer. Quel est l'enfant qui n'a jamais demandé au moins une fois à faire un tour de **manège** ? À l'origine, le mot désigne le dressage des chevaux, puis le lieu lui-même. Il vient de l'italien *maneggio*, qui dérive de *mano*, « la main ».

Plus tard, c'est à l'école que la **reprise en main** se fera. L'enfant restera soumis à la main tutélaire de l'adulte, qui gardera la **mainmise** sur lui. Il devra non seulement apprendre dans des **manuels**, mais aussi et surtout acquérir les bonnes **manières**.

Il lui sera difficile de garder les **mains libres**. Il devra souvent **demander** la permission pour pouvoir agir, suivre les **recommandations** du maître et obéir à ses **commandements**.





Tous ces mots dérivent de **mander**, du latin *mandare*, « confier une charge à quelqu'un », c'est-à-dire, à proprement parler, *manum dare*, « passer la main ».

Il y a heureusement des professeurs pour faire preuve de **mansuétude**, du latin *mansuetudo*, composé de **man*, « main », et *suetudo*, « habitude ». Il s'agissait d'habituer, d'appriivoiser un animal en le



caressant, d'où ensuite l'idée de douceur. Le **mâtin**, du latin populaire *mansuetinus*, est le chien apprivoisé.

L'avenir ne se lit pas que dans les **lignes de la main**. Il faut penser aussi à l'orientation. Certains élèves choisiront des métiers **manuels**. Les uns deviendront **manutentionnaires** dans une

manufacture, apportant une **main-d'œuvre** utile à l'entreprise. D'autres seront chargés de la **maintenance**.

Plus ambitieux, il y en aura pour vouloir faire de la politique. Ils chercheront alors à **manipuler** leur entourage et se livreront à quelques **manigances** ou autres **manœuvres**, moyens peu **recommandables** pour atteindre leurs objectifs.

Ils n'iront pas de **main morte** pour obtenir à tout prix un **mandat** électif en espérant être élus **haut la main** pour accéder aux **manettes** du pouvoir. Cela pourra même entraîner des **remaniements** ministériels.

En confiant un **mandat** à l'élu et en lui donnant ainsi la main, *manum dare*, l'électeur doit prendre conscience qu'il perd **la main**.

Gare cependant au retour de **manivelle** aux prochaines élections !

Pour ceux qui choisiront de faire une école de commerce, ils pourront devenir des **managers** après avoir appris toutes sortes de techniques de **management**.

Ces mots dérivent du verbe anglais *to manage*, qui signifie, dans son





premier sens, « entraîner les chevaux ». Il appartient à la même famille que *manège*.

On pourrait citer encore bien des métiers. L'huissier, par exemple, qui peut procéder à une **mainlevée**. À l'origine, le mot désigne l'acte **manuscrit** des rois de France par lequel ils suspendaient les mesures prises à l'encontre d'une personne.

On pourrait citer aussi les militaires, véritables **hommes de main**, qui interviennent **manu militari** en **commando**. Pour eux, pas question d'être **manchot** et de **manquer** leur objectif. Il ne s'agit pas non plus de **manifestester** le moindre état d'âme.

Le manchot est celui qui est « handicapé de la main », puis celui qui est privé d'un bras. En latin *mancus*, « mutilé », crée ensuite le sens figuré du verbe *manquer*. Heureusement, le **manifestant**, lui, peut lever la main en signe de protestation.

Les **Raymond**, **Edmond** et autre **Sigismond** auront pour leur part une main protectrice : la deuxième partie de ces prénoms vient du germanique *mun-do*, dérivé de *manus*.

Finalement, vous conviendrez qu'il vaut mieux être habile de ses mains que se débrouiller comme un **manche** ! Le sens de *manche* ici est celui de *manchot*.

Je ne mettrais pas ma main à couper, ni au feu, en prétendant avoir été exhaustif.

Il eût été difficile d'épuiser le sujet en un **tourne-main**, c'est pourquoi je préfère terminer en chanson comme j'ai commencé.

Les Compagnons de la chanson peuvent maintenant conclure :

*Si tous les gars du monde
Devenaient de bons copains
Et marchaient **la main dans la main**
Le bonheur serait pour demain.*

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine





Politesse ?

La politesse est une invention du monde civilisé pour faciliter les relations entre les êtres humains. En général, elle fonctionne très bien et met effectivement de l'huile dans les rouages : on obtiendra plus facilement ce que l'on souhaite si on le demande poliment et avec le sourire. Les rapports humains sont fluidifiés par les égards mutuels. Cependant, il arrive qu'une politesse forcée mette mal à l'aise. Cette attitude, commandée par des relations hiérarchiques ou commerciales, par exemple, a entraîné la création d'un champ lexical très riche, dont nous allons voir quelques exemples.

La **déférence** n'est pas une politesse forcée, mais elle peut le devenir. « **Considération respectueuse que l'on témoigne à quelqu'un, souvent en raison de son âge ou de sa qualité** », comme la définit le *Petit Robert*, elle « **ne doit pas devenir servilité** », selon André Maurois, la **servilité** étant un « **caractère de soumission avilissante et excessive** », le dictionnaire proposant d'ailleurs « lèche-bottes » (voire une expression plus vulgaire) comme synonyme de *servile*.

La servilité est cousine de l'**obséquiosité** : est obséquieux celui qui « **exagère les marques de politesse, d'empressement, par servilité ou hypocrisie** ». C'est souvent l'excès de politesse que manifestent les employés ou les soldats à leurs supérieurs, dans le désir de leur plaire. Lorsque l'obséquiosité s'accompagne de basses flatteries, elle devient de la **flagornerie**.

C'est dans l'autre sens que fonctionne la **condescendance**, la « **complaisance par laquelle on s'abaisse au niveau d'autrui** » : on la ressent, par exemple, quand une personne importante, qui fait un effort de politesse à notre égard, s'adresse à nous, mais reste manifestement consciente de sa supériorité (réelle ou supposée) sur nous.

C'est par la **révérence**, comme les danseuses, que nous terminerons ce bref tour d'horizon. Une personne révérencieuse n'est pas hypocrite





comme les caractères que nous venons de décrire, et sa politesse lui est inspirée par un « **grand respect mêlé de retenue et de crainte** ». Lorsque le respect disparaît, l'**irrévérence**, placée à l'autre bout du spectre, n'est ni plus ni moins que de l'**insolence**.

Anne Rosnoblet

Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition.

1. BLIAUD

- A. Repose-tête en bois dur.
- B. Ancêtre du billot.
- C. Longue tunique unisexe du Moyen Âge.

2. BLOUSSE

- A. Déjections en continu de vaches malades.
- B. Tenue des maquignons les jours de foire.
- C. Déchets de laine.

3. BOGUET

- A. Ancêtre du boogie-woogie.
- B. Cabriolet à deux roues et long brancard.
- C. Bogue des châtaignes, tombée avant maturité.

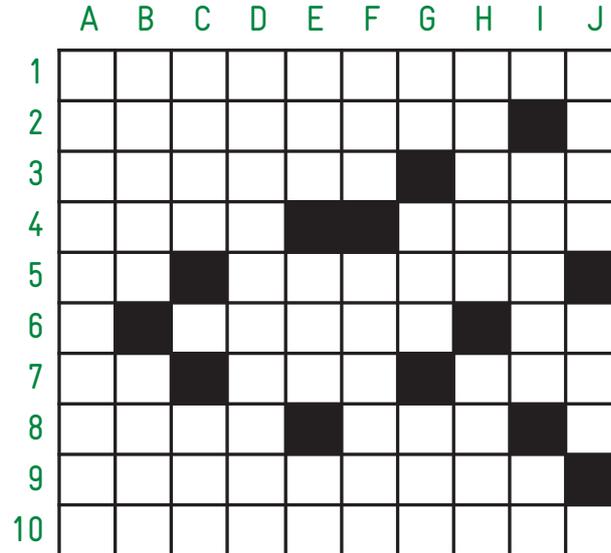
Jean Laquerbe

* Bonnes réponses : 1. C. 2. B. 3. C. 1.





Mots croisés de Melchior



- On se débarrasse des vieux au grenier.
- Oiseaux au long bec emmanché d'un long cou, au plumage blanc, roux et noir
- La muse des étoiles. Discrimination.
- Tous ceux du monde se donnent rarement la main. Mont sacré.
- Article espagnol. Huilées.
- ... Hall, héroïne de Woody Allen. Permettrait à M^{me} Hidalgo d'avoir une bonne bouteille.
- Olive entamée.
Utilisa des tons subtils. Pro...
- Le bon roi angevin. Grecque.
- Offenbach les a fait valser avec les bottiers dans *La Vie parisienne*.
- Maladies de peau.
- Il n'a pourtant pas d'angine.
- Montagne russe. Roi anglais.
- Ils quittent le navire, la tête la première. Origine d'un vent glacé.
- Étourneaux communs.
- Lettres de mirliton. Lié, les pieds en l'air. Deux à Ostie.
- Lettres de gaudriole. Le maréchal de Vichy, la tête en bas.
- Venu au monde. ... Anne en Bretagne. Petit champ.
- Port de Rome.
Combat pour l'honneur.
- Vieux cheval fatigué. Pronom.
- Pas malade. Chargé d'électricité.





L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

bât n. m. : un *bât* est porté par un... **âne bâté**. Ce dernier mot donne la lettre finale de ce *bât* qui désigne le dispositif que l'on installe sur le dos des ânes, mules, mulets et autres bêtes de somme pour leur faire porter une charge. Un *âne bâté*, au sens propre, est donc un animal portant un fardeau.

Au sens figuré, on traite d'**âne bâté** une personne peu intelligente, ignorante, sans esprit, « lourde »... (Cette acception a aussi été exprimée par : « *C'est un vrai cheval de bât !* ».) Ce glissement de sens découle peut-être de plusieurs associations d'idées : animal portant une charge lourde, et qui est contraint, gêné, rendu lui-même, de ce fait, lourd au sens propre ; animal domestiqué, qui est asservi, « abêti », par l'homme et bridé dans sa liberté...

Ne pas confondre avec « bat », graphie simplifiée pour « b.à.t. » (bon à tirer) et couramment utilisée dans le milieu de la presse, de l'édition et de la communication.

Bât se retrouve dans l'expression bien connue *C'est là que le bât blesse !* : c'est là le point faible, le siège de la souffrance, ou, plus couramment, le point qui suscite de l'embarras, de la gêne, des difficultés...

un dos(-)d'âne De nos jours, on fait de la locution *un dos d'âne* un mot composé invariable, à trait d'union : **des dos-d'âne**. Le dos-d'âne





est une bosse qui, sur une route, est le contraire d'un creux. C'est également le nom donné à un type de ralentisseur installé afin que les conducteurs lèvent quelque peu le pied...

dos(-)à(-)dos Comme son nom l'indique, il s'agit d'un curieux siège double où les personnes assises... se tournent le dos, ce qui rend les conversations un peu acrobatiques et justifie le synonyme de **boudeuse**. Ce meuble ne doit donc pas être confondu avec les **vis-à-vis, causeuse, indiscret, confident, tête-à-tête, conversation...** ! Le dossier est commun, comme dans la voiture hippomobile du type cabriolet appelée également un **dos-à-dos**.

Jean-Pierre Colignon

Petit rappel

Quelque devant un nom de nombre varie quand il indique une multiplication ou qu'il précède *cent, mille*, employés substantivement¹ :
J'ai parcouru quelques cents mètres (= quelques centaines de mètres).

Il est adverbe et donc invariable quand il signifie « environ » :
Il a marché sur quelque deux cents mètres.

Anne-Marie Lathière

1. Cf. *Le Bon Usage*, de Grevisse.





Écriture inclusive ou graphie abusive ?

« *Les candidat·e·s tractaient sur le marché* » ou « *les écrivain·e·s roumain·e·s seront présent·e·s à Francfort* ». Vous lisez, peut-être sans le savoir, de l'écriture inclusive, « *moyen de faire progresser l'égalité femmes-hommes par votre manière d'écrire* »¹. Sortons des oubliettes Vaugelas, académicien, qui prône déjà au XVII^e siècle l'expression « *le cœur et la bouche ouverte* ». Par la suite, l'Académie décide que le masculin est plus noble que le féminin et qu'il doit l'emporter.

En 2008, le Conseil de l'Europe adopte une recommandation visant « *l'élimination du sexisme dans le langage...* ». Cinq ans plus tard, le ministère des Droits des femmes et les grandes associations de collectivités signent un protocole d'accord : l'égalité femmes-hommes doit être prise en compte [...] au moment notamment de leur mise en œuvre et de leur diffusion via les documents de communication tant internes qu'externes.

Pour l'écriture, on utilisera donc le « point milieu » ou « point médian »² pour composer des mots non sexués et éviter la double flexion (les citoyens et les citoyennes...) : racine du mot + suffixe masculin + point + suffixe féminin (*gardien·ne*) ajoutant, le cas échéant, un autre point et le suffixe pluriel (*écolier·ère·s*). Graphiquement, le point ne ralentit pas trop la lecture, prend moins de place que le trait d'union, et n'a aucune connotation, au contraire de la barre oblique (opposition).

Indéniablement, la langue reflète la façon dont une société traite ses diverses composantes. Si au cours des siècles, la France a prôné, par sa

1. Sous-titre du *Manuel d'écriture inclusive* dirigé par Raphaël Haddad, conseil en communication d'influence, fondateur de l'agence Mots-Clés.

2. À noter que ce point milieu est différent du point, et se situe légèrement au-dessus de la ligne. Sur PC : Alt+0183. L'Afnor a fait des propositions qui incluent le point milieu pour les claviers AZERTY.





grammaire et son vocabulaire, la supériorité des hommes, depuis les mouvements féministes du xx^e siècle, elle s'essaie à parvenir à plus d'égalité, sinon de parité, concept réfuté par nombre de femmes et pas des moindres.

Est-il besoin pour y parvenir d'imposer ce changement de nos graphies ? Nos enfants y sont déjà exposés, avec *Questionner le monde*, publié chez Hatier il y a quelques mois pour les élèves de CE2 et rédigé en écriture inclusive. Au sommaire de ce manuel, par exemple : « *Les artisan·e·s au fil du temps* », « *Les puissant·e·s au fil du temps* », etc., une graphie qui a fait réagir Raphaël Enthoven sur Europe 1 en septembre : « Partant du principe qu'on pense comme on parle, c'est le cerveau qu'on vous lave quand on vous purge la langue. »

Le ministre de l'Éducation nationale s'est prononcé contre cette écriture dans les manuels scolaires parce qu'elle ajoute « une complexité qui n'est pas nécessaire ». Et l'Académie française a lancé un cri d'alarme le 26 octobre : « [...] devant cette aberration "inclusive", la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures... »

Elisabeth de Lesparde



* NDLR : voir l'avis d'André Choplin (p. 42), celui de Claude Adgé (p. XI) et la rubrique « médias » des « Échos » (p. XIII).



Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos du dos (*suite*)

Tourner le dos
à quelqu'un
(ou à quelque chose)

Au sens propre, c'est être placé de telle façon que l'on tourne le dos à une ou à des personnes, ou à un lieu. C'est aussi se déplacer dans une direction opposée à un point donné : *La mairie ? Vous lui tournez le dos !*
Au sens figuré, c'est éviter de rencontrer quelqu'un, ou couper court à une conversation dénuée d'intérêt. L'expression est courante pour signifier que l'on a « rompu les ponts », que l'on a cessé toutes relations avec des personnes, ou abandonné des habitudes, des idées, des convictions : *Elle a tourné le dos à la religion depuis des années.*

Tomber sur le dos
et se casser le nez

Impossible, dira-t-on... C'est comme « dormir sur ses deux oreilles », quand on réfléchit à la signification concrète de l'expression ! Il faut comprendre, en réalité : « tomber sur le dos, puis se casser le nez » : avoir des malheurs en série, en cascade. C'est du moins la signification qui a été forgée, mais en déformant une exagération : l'expression a été employée à propos d'une personne tellement malchanceuse que, en tombant sur le dos, en même temps elle se casse le nez !

Faire la bête
à deux dos

Elle est certainement populaire, argotique, cette expression, mais non triviale aux yeux de la grande majorité de nos contemporains. Disons qu'elle est rabelaisienne : « *En son âge viril (il s'agit de Grandgousier), épousa Gargamelle [...] et faisaient eux deux souvent ensemble la bête à deux dos.* » (Rabelais, *Gargantua*, III.)
On peut y voir un euphémisme pour désigner l'acte sexuel pratiqué joyeusement et gaillardement.

À dos d'homme(s)

À défaut de pouvoir disposer de moyens de transport ou de pouvoir employer des bêtes de somme, les hommes doivent parfois porter sur leur dos, sur leurs épaules, des charges plus ou moins lourdes. Il semble osé d'utiliser à *dos d'homme(s)* quand des porteurs transportent les charges sur leur tête !

Jean-Pierre Colignon

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Au bonheur des (petits) mots

L'orthotypographie comporte, chacun le sait ou l'a appris, un bon nombre de subtilités... Aux yeux de certains, il s'agit uniquement de « chinoiseries »... peut-être bien parce que, pour eux, cela reste de l'hébreu. Pour tous les autres, ces usages parfois complexes font naturellement partie du soin méticuleux apporté à la transmission rigoureuse de la pensée des auteurs ou à celle d'informations précises. Quelle que soit la nature des textes...

A priori, distinguera-t-on une différence entre (*sic*) et [*sic*] ?... Non, probablement. Pourtant, il y a plus qu'une simple nuance. Le mot latin *sic* (qui signifie « ainsi ») est souvent employé, en italique et entre parenthèses, à la suite d'une expression, d'une phrase, d'un nombre, pour confirmer que, si étranges ou contestables que soient ces éléments, c'est bel et bien ce qui a été dit ou écrit : « C'est en 1876 que Zéphyrin Bouchon est né à Liège (*sic*), au 24 de la rue Courte-Prolongée... ».

Ordinairement, ce *sic* – qui, ici, souligne ce que l'on peut appeler l'amusante aptonymie¹ entre patronyme et nom du lieu de naissance – est ajouté, entre parenthèses et en italique, par un journaliste, un chercheur, un éditeur dans le texte d'un tiers.

Mais le *sic* peut figurer dans le texte cité... et être alors faussement attribué à la personne qui le reproduit. Pour se prémunir contre cette mauvaise interprétation, la règle orthodoxe est la suivante : le (*sic*) est réservé à un auteur dans son propre texte, et l'on emploie le [*sic*] entre crochets pour un commentateur, un éditeur : « On relève ainsi dans le *Journal de l'ancien Premier ministre* : "Harcelé par les tribuns de l'opposition qui s'étaient succédés [*sic*] toute la journée à la tribune, le ministre de l'Intérieur eut un moment de faiblesse..." »

Autres petits mots : *bémol*, *dièse*, *bécarre*, *mineur*, *majeur*... Ces mots se composent en caractère romain même quand ils sont associés à des noms de notes de musique (qui, elles, se mettent en italique, et sont invariables) : « *Quel sol fais-je !?* », *une sonate en fa dièse*, *un do dièse*, *c'est là l'ut final !...*

Dièse, *bémol* et *bécarre* restent invariables quand ils sont liés à des notes : *des si bémol*, « *Arrête ces fa dièse !* », *des mi bécarre*... Mais, employés seuls et non en apposition, ces termes s'accordent en nombre : *des bémols*, *des bécarres*, *des dièses*.

En toute rigueur, il faut donc écrire : *la Symphonie n°3 en mi bémol majeur*, op. 97, dite « *la Rhénane* », de *Robert Schumann*, avec la note en romain puisque le titre d'œuvre doit être en italique dans un texte normal en romain. (Avec la même rigueur, il faut bien prononcer « ré » – comme... la note –, et non pas, à l'instar de certains intervenants sur les chaînes de radio ou de télévision, comme s'il s'agissait d'une œuvre dédiée à une « reine Anne » !)

Terminons sur une lettre-mot où nous trouverons du lait et du beurre : la lettre *i* (c'est-à-dire la « laiterie », vue par le facétieux marquis de Bièvre ou quelque autre calembouriste). Il est logique, donc obligatoire, de faire la différence entre *être droit comme un I* et *mettre les points sur les i* : dans le premier cas, l'idée ne peut être exprimée que par un grand I majuscule forcément en romain ; dans le second, la majuscule n'ayant pas de point, c'est donc un *i* minuscule qu'il faut, soit en italique, soit en romain entre guillemets.

Jean-Pierre Colignon

1. L'aptonymie porte surtout sur patronymes et professions, quand M^{me} Pilule est pharmacienne, M. Échelle pompier, et M. Sadique dentiste !

Courrier des internautes

Question : « Très fier·ère·s d'avoir publié le premier manuel scolaire en écriture inclusive ! » *Que pensez-vous de cette phrase d'un éditeur ?*

Réponse : On se demande comment des élèves de primaire liront ce « mot » à la graphie absurde. « *fièrère* », voire « *fièreresse* », me paraissent inévitables. On expliquera aux enfants que « *fier·ère·s* » vaut *fier*, *fière*, *fiers* et *fières*, mais cela ne les aidera pas oralement, puisqu'une seule prononciation correspond à ces quatre formes de l'adjectif. On les priera peut-être alors de faire comme s'ils ne voyaient que « fier », ce qui défiera leur logique, sera contredit quand ils auront affaire à l'agregat « *conseiller·ère·s* », terminé aussi par *-er·ère·s*, à prononcer toutefois différemment, et nuira à leurs productions écrites. Une femme, Dominique Bona, de l'Académie française, a déclaré à ce sujet, le 27 octobre dernier, sur France Culture : « **La liberté et l'égalité des femmes ne passent pas par le massacre de la langue française.** »

Question : *Pourtant un certain sexisme du français est incontestable ?*

Réponse : Les graphies nouvelles y remédieraient-elles ? Écrire « *conseiller·ère·s municipaux·ales* » pour qu'on le lise « conseillers municipaux et conseillères municipales » ou « *conseillères municipales et conseillers municipaux* », relève davantage de la confusion d'esprit et de l'instrumentalisation de la langue que du souci de s'en prendre au sexisme ou à ce que l'on considère comme tel. À l'inverse, si l'on renonce à « *les artisan·e·s* », pour noter « les artisanes et artisans » ou « les artisans et artisanes » – formes que prendra oralement, de toute manière, le « mot » en écriture inclusive –, on respecte la langue. Mais les **artisans** que je connais sont aussi des femmes !

André Choplin



Que ça sent bon !

Je dois l'avouer : j'ai longtemps manqué de vénération à l'égard des anglicismes. Ils étaient relativement rares, ils apparaissaient et disparaissaient. Ainsi de « *rowing* », « *racing* », « *five o'clock* », « *pipeline* », mots qui maintenant font rire, même les centenaires. Seuls, de ces vieux anglicismes-là, a tenu le coup le *smoking*, mais bien esseulé et faisant pitié.

Mais depuis le début de ce siècle-ci, alors là, chapeau ! L'anglicisme fleurit, embaume et fait frémir les narines. Citons-en quelques-uns : *briefing*, *debriefing*, *coming out*, *burnout*, *think tank* (à ne pas confondre avec King Kong et qui a peut-être détrôné le *brainstorming*), *bashing* (à ne pas confondre avec bachi-bouzouk), *car wash*, *french touch* et des kyrielles et des kyrielles, sans oublier l'anglicisme timide qui se cache sous une apparence française comme opportunité, générer et signer (dans le sens de « recruter, embaucher ») et qui, pour deux d'entre eux, m'ont tout l'air de faux amis (les meilleurs) et sans négliger les bâtards qui ont un papa anglais et une mère française, ou vice versa, comme *psychologue-coach*. Et ceux que je cite, c'est deux fois rien. Il y en a des milliers, mon Dieu, que ça sent bon ! La morne prairie française est devenue un champ de fleurs.

Bernard Leconte

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.





Novlangue

Ni le concept de « réinformation » ni celui des mensonges répétés *ad nauseam* jusqu'à s'insinuer et s'installer dans la mémoire ne sont nouveaux, et pas seulement dans le domaine politique.

Mais ils sont poussés maintenant à un tel point de caricature qu'on ne peut plus les ignorer, et on redécouvre George Orwell et la novlangue (*Newspeak*): *1984* était le livre le plus vendu aux États-Unis en début d'année.

George Orwell était aussi un expert du langage, et *1984* souligne le pouvoir des mots : on peut anéantir la pensée en se servant du langage. La novlangue de son roman simplifiée à l'extrême, utilise des sigles, des slogans, des mots étrangers ou pseudo-scientifiques...

Aujourd'hui, nous avons pléthore de mots étrangers dont le sens reste vague sans le contexte culturel pour les comprendre totalement¹.

Nous avons le *globish* : un langage simplifié qui ne permet pas d'exprimer les nuances, ni d'analyser ce que disent nos interlocuteurs, entretient un flou, et pousse à utiliser les mots qu'on maîtrise le plus vite, au détriment de la précision.

La simplification, ou parfois l'abêtissement, ne concerne d'ailleurs pas seulement le *globish* : *ouibus* et autres *inouï* nous plongent dans les *oui-oui* de la petite enfance. Remarquable *ouigo*, à la fois *globish* et bêtifiant.

Nous avons aussi, avec la publicité, une communication fondée sur des slogans qui nous imposent par la répétition ce dont nous ne voudrions pas en y réfléchissant un peu... **le langage parlé à la télé, entendu à la radio, utilisé dans la presse, est finalement un langage qui oriente votre pensée...**

Les sigles dont on abuse participent à la désinformation : faute de temps, d'intérêt aussi, nous voyons des suites de lettres sans nous demander ce qu'elles représentent.





Nous avons, enfin, pris l'habitude d'entendre un jargon technique, que nous remettons rarement en cause : comment le pourrions-nous sans rien connaître aux domaines concernés ? Et nous oublions que ce qui se conçoit bien s'énonce clairement... : quand nous ne comprenons pas les propos d'un spécialiste, ce n'est pas notre intelligence qui est déficiente, mais plus probablement les explications qu'on nous donne.

Ainsi, nous avons tous les éléments d'une novlangue, appauvrie, dans laquelle l'important n'est plus le sens mais la communication, un langage fait pour n'être pas compris ; et par conséquent, nous sommes exposés au danger qui l'accompagne, celui d'être...
« **décervelé complètement... en utilisant les mots dans un sens qui pervertit la langue et qui lui donne un pouvoir sur la liberté de l'individu** ».

Dans *1984*, l'appauvrissement de la langue fait partie d'une stratégie. Ce qui se passe de nos jours est sans doute un processus, mais le résultat sera le même : « **Une langue qui va être comprise par tout le monde et donc une langue où, par définition, on va faire simple... les mots les plus simples possibles... parce que les mots sont les miroirs de notre pensée.** »

Véronique Likforman

Délégation DLF Bruxelles-Europe

-
1. Si des mots tels *chewing-gum* ou *teeshirt* ont été adoptés naturellement pour désigner des objets qui venaient des États-Unis, le français n'aurait probablement pas qualifié un téléphone d'intelligent : nous laissons un mot étranger, *smartphone*, influencer sur notre conception de l'objet. Et quand on nous parle de *start-up nation*, *civictech*, *helpers*, on nous « novlangardise » ; *helper* : bénévole, aide, stagiaire, auxiliaire, assistant de base de données ; un seul mot pour des réalités différentes. Et le *story-telling* est-il le fait de raconter une histoire – narration –, ou des histoires... ?





On nous enfume

Les incendies ont ravagé forêts, cultures, voire bâtiments, pendant cet été caniculaire. Trop souvent la nature a pâti de la sottise ou de la perversité humaine. Vision dantesque de flammes infernales calcinant tout sur leur passage, déréliction des habitants dans l'angoisse de voir détruite leur maison, déploration de la vie animale dévastée.

L'actualité, qui se nourrit de lieux communs et de formules creuses serinées sur les ondes, se délecte de métaphores. Même événement, même refrain : « les hectares partent en fumée ». Cette formule fumigène voile pudiquement le drame, l'incendie se mue en holocauste. Le sinistre devient sacrifice rituel. L'allégorique écran de fumée masque la cruauté de la réalité. Feu le château et l'écurie de la marquise. Ils sont partis en fumée. Tout va très bien. Passez muscade.

Maurice Véret

Féminins « singuliers »

bal ~ balle

caban ~ cabane

cachet ~ cachette

capot ~ capote

capucin ~ capucine

carabin ~ carabine

dragon ~ dragonne

gourmet ~ gourmette

mal ~ malle

palet ~ palette

port ~ porte

tic ~ tique

Francine Tassinari





Vieille diplomatie

Dans un ouvrage scolaire, à propos des traités de Westphalie (1648) qui concluaient la guerre de Trente Ans, je relève le passage suivant :
« Les Français présentèrent leurs demandes en langue française, à la grande surprise de leurs adversaires, le latin jusqu'alors ayant toujours été la langue des diplomates. Les protestations n'y firent rien : les Français continuèrent à n'employer que le français qui commença dès lors à remplacer le latin comme langue diplomatique. »

On remarquera que la fermeté de nos négociateurs était d'autant plus louable qu'en ces temps-là ils affrontaient le Congrès sans le moindre argument juridique dont ils eussent pu se prévaloir.

Aujourd'hui, malheureusement, il en va tout autrement : d'éminents politiques, de nationalité française, officiant dans les hautes sphères de l'Union européenne, communiquent presque exclusivement en anglais alors qu'un texte bien clair – édité dès 1958, mais non abrogé – confère à la langue française la qualité d'instrument officiel de travail au sein de l'UE.

Ce faisant, moins vertueux que leurs lointains devanciers, ils bafouent leur propre idiome, impunément et sans vergogne.

Jean Simonnet





Cravate ou croate ?

La Révolution a connu les sans-culottes. En 2017 sont apparus à l'Assemblée nationale les « sans-cravates », profitant de ce que cette tenue est établie par l'usage, quoique non écrit, pour se distinguer et illustrer ainsi leur caractéristique d'« insoumis ».

Pour ou contre la cravate ? C'est une question de code vestimentaire, et ce depuis l'origine. Mais il nous faut d'abord distinguer le mot et la chose, car celle-ci est apparue bien avant celui-là.

Les amateurs d'histoire connaissent le Royal-Cravates de Louis XIV, mais, au III^e siècle av. J.-C., les soldats de la garde personnelle de l'empereur de Chine étaient déjà cravatés, et les légionnaires romains – comme, paraît-il, les orateurs – portaient le **focale** (du latin *fauces*, « gorge ») pour se protéger du froid.

Quant au mot, il apparaît vers 1635, lors de la guerre de Trente Ans : Louis XIII, qui avait besoin de troupes d'élite pour mettre fin à ce conflit, enrôla des mercenaires croates, forts de leur réputation de meilleurs cavaliers d'Europe, due à leurs chevaux et à leur propre bravoure.

Or, ils portaient, nouée autour du cou, une bande de tissu chatoyant : c'était, aussi, pour se protéger du froid. Mais lorsqu'ils furent présentés au roi, toute la cour fut séduite par ce nouvel accessoire, qui remplaça vite la fraise amidonnée et éclipsera même le jabot. Le succès de la cravate, comme des cavaliers, fut tel que Louis XIV forma, en 1667, le régiment Royal-Cravates cavalerie évoqué plus haut.

Le roi créa même le métier de **cravatier**, qui appartiendra aux services de la Chambre du roi : avec le statut d'écuyer, il devait choisir la cravate, l'ajuster, mais aussi l'assortir avec les tenues de Sa Majesté. Les courtisans, bien sûr, l'imitèrent... Mais attention à ne pas avoir une plus belle cravate que le roi ! N'est-ce pas, Fouquet ?

Cravate ou croate ? Au début, l'orthographe est hésitante. La première mention apparaît vers 1648 dans une *Lettre de Voiture*, qui





parle de « **toutes les cruautés des Croates** ». Alors, on ne s'étonnera pas que les dictionnaires aient enregistré dès la fin du XVIII^e siècle **cravate** avec trois sens – le « mouchoir », le « cheval » et la « milice à cheval » : Richelet (1680), Furetière (1690), et même l'Académie (1694). Le premier donne les deux mots, **cravate** et **croate**, précise que le mot régulier serait « croate », mentionne son emploi par Voiture, ainsi qu'une « housse à la cravatte ».

Le 3 août 1692, la sanglante bataille de Steinkerque (Belgique) opposa la France et les Anglo-Hollandais. La Maison du Roi et les Princes, faute de temps, se contentèrent de coincer le grand pan de la cravate dans la boutonnière. La **mode de Steinkerque** s'instaura, et les femmes elles-mêmes portèrent des ornements que l'on appela des **steinkerques**.

La cravate a résisté à la Révolution, où sa couleur était même un signe d'appartenance politique, et s'est diffusée au XIX^e siècle, sous l'influence du mouvement dandy. Balzac pouvait alors écrire que la cravate était « **encore une partie essentielle et obligée du vêtement qui, dans ses formes variées, apprend à connaître celui qui la porte** ».

Elle a traversé les siècles et les continents, en prenant de nouvelles formes, des matériaux et des couleurs plus ou moins variés. Ainsi, la **lavallière** – du nom de cette maîtresse de Louis XIV – et l'**ascot**, que l'on confond souvent tant la différence est ténue. Dans le cas de la première, le tour de cou est une bande fine d'environ un centimètre, tandis que pour l'ascot, elle est plus large et présente trois plis. Mais la plus grande différence est culturelle : la lavallière est française, surtout portée par les artistes, et aujourd'hui par Cédric Villani, médaille Fields 2010. L'ascot, créée il y a deux cents ans par Beau Brummel, qui la portait aussi blanche qu'impeccablement nouée, est





anglaise, évidemment ! Et ne vous avisez pas d'aller aux courses d'Ascot avec une lavallière...

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, une cravate plus fonctionnelle, plus longue et plus étroite, apparaît, la **régate**, qui s'inscrit dans le temps et reste toujours la base des cravates actuelles.

En 1926, Jesse Langsdorf, inventeur new-yorkais, a l'idée de tailler la cravate en diagonale dans le tissu et de la confectionner en trois parties. Désormais plus élastique, notre cravate moderne est née... Elle a résisté à Mai 68, qui a tout de même marqué son déclin : à l'Imprimerie nationale, les correcteurs, en liaison avec « l'aristocratie de la classe ouvrière » que sont les typographes, l'abandonnèrent.

Aujourd'hui, chaque jour, des écoliers népalais aux « *businessmen* » de Manhattan, des centaines de millions d'hommes à travers le monde portent encore des cravates. Les voyages ont permis de découvrir aussi des cravates folkloriques qui sont de véritables bijoux, comme le **bolo**, cette fameuse cravate des cow-boys, sorte de tresse en cuir attachée par une barre ou une agrafe, devenue en 1971 la cravate officielle de l'Arizona, ou le **bola maori**, orné d'un tiki.

Il paraît que la cravate a été le cadeau le plus offert de la fête des Pères...

Bien sûr, une mode venue de New York autorise aujourd'hui les cadres (masculins) à ne pas porter la cravate la veille du week-end : c'est le « *Friday wear* », ou « *casual Friday* ». On les retrouve volontiers au restaurant : « *Thank God, it's Friday !* » Cependant – l'avez-vous remarqué ? –, certains ont inversé ce « *dress code* » en adoptant le jean du week-end, mais en gardant la cravate du cadre ! Ce nonobstant, un cadre dirigeant (sauf en informatique !), un cadre supérieur de banque, abandonnera rarement son costume et sa cravate.

Quoi qu'il en soit, savez-vous ce qui se fête, en principe, tous les 18 octobre, depuis 2008 ? C'est la Journée internationale de la cravate ! Où ça ? À Zagreb, en Croatie !

Alors, pour la prochaine sortie, cravate ou nœud papillon, lavallière ou ascot ? Que t'en semble, lecteur ?

Jacques Groleau





Francophonie

Notre administrateur M^e Jean-Claude Amboise a participé, le 25 septembre, aux Entretiens francophones de Valois, qui avaient pour thème : « Nouveau quinquennat en France : nouvelle politique francophone ? ». Cette manifestation comportait comme invité d'honneur le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoyne, en présence de différents intervenants.

I. La langue française dans le monde : une langue bien vivante aux multiples enjeux

Jean-Louis Atanga Amougou (directeur de cabinet de la secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean) a souligné l'intérêt que porte le président de la République à la Francophonie. Il a fait part de la coopération approfondie entre la France et l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) dans les domaines prioritaires de la démocratie, de la culture, du réchauffement climatique, de l'éducation et du développement économique, particulièrement en Afrique.

L'avocat Thierry Cornillet (président-fondateur de l'Association internationale des régions francophones) a évoqué la multiplication des partenariats dans l'espace francophone (les « club services »).

Joëlle Le Morzellec (professeur émérite des Universités) a insisté sur la demande de français qui demeure importante. Elle a estimé qu'elle devait être récompensée par un accueil élargi des lycées français, des Alliances françaises, l'octroi supplémentaire de bourses... L'avocat Dominique Paillé (conseiller diplomatique du président de l'Union des démocrates et indépendants [UDI]) a insisté sur l'accueil des étudiants étrangers en France et leur rôle de passeurs de la culture française une fois de retour dans leur pays.

La chanteuse canadienne francophone Fabienne Thibeault a déclaré que la langue française dans la chanson constituait un puissant facteur de partage de la culture francophone. Le chanteur français





d'origine vietnamienne Théo Phan, en concert au Vietnam l'été dernier, a pu constater que la chanson en langue française y était appréciée. Benjamin Boutin (porte-parole du projet « Jeunes experts internationaux de la Francophonie ») a fait part du projet de la création d'un Office francophone de la jeunesse aux fins de faciliter la mobilité des jeunes francophones.

Enfin, Roger Pilhion et Marie-Laure Poletti (auteurs du livre ... *Et le monde parlera français*) ont présenté leur ouvrage. Les auteurs y ont dressé un état des lieux et formulé des propositions. Ils ont déploré une absence de coordination de la politique linguistique en France.

II. Une volonté affirmée de promouvoir la langue française et le plurilinguisme dans le monde

Le secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoyne est intervenu dans la seconde partie de la manifestation pour présenter la politique linguistique voulue par le président de la République et donner suite aux exposés des différents orateurs.

Il a fait part de son engagement profond pour la francophonie et a annoncé la présentation par Emmanuel Macron d'un plan d'action en faveur de la promotion de la langue française et du plurilinguisme durant le premier semestre 2018.

Regrettant que certaines situations soient difficilement modifiables comme le recul du français dans un certain nombre d'enceintes de décisions internationales, le secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoyne a fait part d'une détermination intacte pour agir. Il s'est montré favorable à des alliances avec les autres aires linguistiques.

Insistant sur l'importance du secteur éducatif, le secrétaire d'État a évoqué l'élaboration d'un « plan Marshall ». Dans le domaine de l'enseignement supérieur, il s'est montré favorable à la création d'établissements français à l'étranger, par exemple en Afrique. Il a cité l'exemple de l'Essec au Maroc.

Souhaitant développer une prise de conscience de la Francophonie chez les Français, il a estimé qu'un drapeau de la Francophonie aurait toute sa place au même titre que celui de l'Union européenne.





Regrettant que les chercheurs doivent publier leurs travaux en anglais, le ministre s'est montré favorable à des partenariats pour la création de numéros de revues bilingues, notamment dans le domaine scientifique.

La VIII^e édition des « Entretiens » a montré l'immense potentiel que recèle la Francophonie et tous les atouts de la langue française. Elle a mis en exergue le fait que loin de se limiter à des considérations financières, la promotion du français dans le monde est avant tout une question de volonté, d'engagement et de détermination.

Jean-Claude Amboise

Des sous ! (1)

Même s'ils ne sont plus tous compris, les noms de quelques monnaies anciennes sont restés très vivants dans la langue française grâce à diverses expressions. Voyons-en quelques-unes.

Être sans le sou

C'est Constantin I^{er}, empereur romain d'Occident depuis quatre ans mais encore contesté, qui émet, en 310, une nouvelle monnaie en or, le *solidus*, pour succéder à l'*aureus* de Dioclétien. Elle doit être un gage de permanence et symboliser la « solidité » monétaire d'un empire unique que Constantin souhaite et finira par restaurer. Les pièces seront rapidement thésaurisées. À la mort de Théodose I^{er} (395), l'empire se scinde à nouveau en deux parties, avant que celui d'Occident s'effondre en 476.

À côté du denier d'or de César et des deniers d'argent antérieurs, le *solidus* subsista pendant des siècles, au point de donner naissance à





plusieurs mots et à quantité d'expressions. En castillan, il devint *sueldo*. En portugais, il devint *soldo*. En italien aussi, il devint *soldo*, d'où nos **solde** et **soldat**. En français, il s'abrégea en **sol**.

À l'époque, le *l* se prononçait, en Europe occidentale, comme la semi-consonne (ou semi-voyelle) *w*, un peu comme les Portugais prononcent encore Portugal aujourd'hui [Portugaw]. La prononciation a généralement évolué, tantôt vers sa transformation en dentale (comme nous prononçons actuellement le *l*), tantôt vers sa vocalisation (transformation en voyelle)¹.

En français, une série de mots ont évolué dans les deux directions et ont donné deux formes différentes pour le même mot : col/cou, fol(folle)/fou, licol/licou, mol(molle)/mou et sol/sou.

À Bruxelles, il existe encore, dans le centre-ville, une rue des Sols.

Bien après la Seconde Guerre mondiale, on appelait encore fréquemment une pièce d'1 franc : « pièce de vingt sous » et une pièce de 5 francs : « pièce de cent sous ».

L'expression **propre comme un sou neuf** ne demande pas d'explications.

Être sans le sou, c'est être démuné, ne pas avoir d'argent, tout comme **n'avoir ni sou ni maille**.

N'avoir plus un sou vaillant (un sou qui vaille quelque chose), c'est avoir connu des revers de fortune tels qu'on est complètement démuné.

Économiser sou par sou, c'est épargner patiemment, mettre de côté petit à petit mais avec constance.

Le denier de Judas

Le poids de l'**as** [voir page suivante] baissant sans cesse et la valeur de l'argent diminuant aussi par rapport à celle du cuivre, on frappa à Rome, en 269 av. J.-C., les premières pièces d'argent. C'étaient des multiples de l'as : le *sestercius* (« sesterce » ou 2,5 as), le *quinarius* (5 as) et le *denarius nummus* (« denier » ou 10 as).

Le denier fut l'unité monétaire d'argent chez les Romains et en France pendant le Moyen Âge. Il a prolongé son existence en





devenant l'unité monétaire de nombreux pays sous les noms à peine déformés de *dinar* en Algérie, en Tunisie, en Yougoslavie (aujourd'hui en Serbie), de *denar* en Macédoine et de *dinār* en Jordanie et en Iraq.

Même les Britanniques, avant qu'ils décimalisent leur monnaie (15 février 1971), avaient adopté l'initiale de *denarius* (d) comme symbole pour leurs *pence*.

Le denier de Judas, c'est le prix du baiser de Judas pour faire reconnaître Jésus, c'est la récompense d'une trahison.

Être responsable sur ses deniers, c'est être responsable de ses actes sur sa fortune, sur tous ses biens. Tout le monde n'est pas dans ce cas.

Les deniers publics sont l'argent que le pouvoir prend aux citoyens pour le dépenser à son gré. Ne parle-t-on pas depuis longtemps du « gaspillage » des deniers publics ?

Le denier de Saint-Pierre est l'offrande faite au pape par les diocèses depuis 1871.

Être plein aux as

Être plein aux as, c'est posséder beaucoup d'as, donc être très riche.

L'**as** (du lat. *as*, *assis*, « poids », puis aussi « monnaie », puis aussi « mesure »), apparu à l'époque républicaine, fut la base du système romain de numération. L'as s'appelait aussi *libra pondo* (d'où l'italien *lira*, le français *livre*, l'anglais *pound*). Il pesait 327,45 g. Il devint aussi unité de longueur (0,297 m) et s'appela alors, le plus souvent, *pes*, « pied », ainsi qu'unité de mesure agraire (25 ares environ) et fut alors nommé *jugerum*, et enfin unité de capacité (3,23 l), *congius*.

(À suivre.)

Stéphane Brabant

1. Comparez les mêmes mots en allemand, anglais et néerlandais : *alt/old/oud* ; *Gold/gold/goud*, etc.



Tableau d'horreurs



– Un récent article du *Figaro* (19 septembre) dénonçait l'invasion du français dans la sphère gouvernementale. Je cite le journaliste qui signe F.-X. B. : « *Après l'élection de notre président Emmanuel Macron, le langage de l'entreprise s'est installé à tous les échelons de la vie publique. [...] Au gouvernement, par exemple, "on ne fonctionne plus en solo, l'idée, c'est d'être beaucoup plus transverse", les cabinets ont peut-être été "sous-staffés" mais il y a des "back-up" pour tous les postes. Avec le terrain, ce qui compte, c'est le "bottom-up" [...] À tous les niveaux de l'État, on met en place des "process" pour "délivrer" du résultat...* » L'article poursuit ainsi la citation de nombreux anglicismes. Nos gouvernants et nos élus n'ont peut-être pas encore tous saisi les enjeux et devoirs qui leur incombent dans la défense de notre culture et de notre langue. Accordons-leur un délai d'apprentissage, mais nous espérons que bientôt, à l'exemple que voudra bien donner le président de la République, nous n'aurons plus à déplorer l'emploi d'un tel jargon angloïde.

– Comme son nom ne l'indique pas, C NEWS est une chaîne de télévision française. Des journalistes bien connus y apparaissent régulièrement.



Ainsi, Laurence Ferrari, ancienne présentatrice de TF1, y anime deux émissions : *La Playlist C News*, rubrique d'actualité culturelle, et *Punchline*, débat d'actualité sociale ou politique. Ces émissions sont regardées par un public francophone. Il aurait sans doute été facile de trouver un titre français. Nous condamnons moins Laurence Ferrari (il faut bien vivre...) que la chaîne, prétendue française, qui préfère s'exprimer dans une langue étrangère.

– Depuis quelque temps, le *cranberry* envahit les rayons alimentaires des grands et petits magasins. On trouve ce fruit accommodé sous de nombreuses formes : jus, confitures, sauces... Cette nouveauté nous vient d'Amérique du Nord. Ce succès ne nous dérangerait pas si les fabricants et distributeurs voulaient bien utiliser les termes français. Le *cranberry* c'est, en français, la canneberge ou l'airelle, suivant la grosseur du fruit. Pourquoi n'utilise-t-on pas ces noms ? Cette nouvelle invasion de la langue anglaise peut paraître anecdotique à certains, mais elle traduit le lent grignotage de notre langue. Nos mots français existent, utilisons-les ! Si nous nous laissons déposséder de nos mots, nous acceptons la soumission culturelle.



Marceau Déchamps



Tableau d'honneur



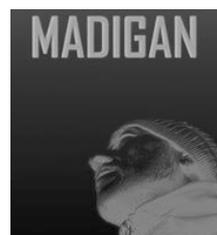
– L'Association Franco-phonie Avenir (AFRAV) avait engagé une action auprès du tribunal administratif de Paris (TA) contre l'université Paris Sciences et Lettres pour l'emploi d'un logotype intitulé « *PSL Research University Paris* ». En application de l'article 14 de la loi du 4 août 1994, le tribunal administratif a enjoint à l'université de procéder au retrait de cette mention sur l'ensemble des supports d'ici le 15 septembre 2018¹. Tous nos compliments à l'AFRAV et à son représentant, Nicolas Bacaër, qui a mené l'action devant le TA. C'est une belle victoire du droit, obtenue par une association militante dont nous devons nous inspirer. De nombreuses universités ou organismes publics ont adopté des dénominations et des slogans en anglais, au mépris de la loi et des devoirs des agents du service public maintes fois rappelés par des circulaires ministérielles. Il y a du travail sur la planche !



– Nous avons protesté auprès de la mairie de Paris contre le contenu d'une pancarte positionnée près d'un plan d'eau du bois de Boulogne. Elle portait la mention en anglais « NO KILL » et comportait deux fautes de français dans

le libellé complémentaire. La Direction des espaces verts et de l'environnement de la mairie nous a répondu favorablement en nous faisant savoir qu'elle demandait à l'association de pêche, auteur de cette pancarte, de traduire la mention anglaise et de corriger les fautes signalées. Nous nous réjouissons de cette réponse et nous félicitons la mairie de Paris pour sa réaction positive dans ce dossier. Nous en tirons aussi des encouragements à poursuivre nos interventions amiables grâce aux signalements de nos adhérents.

– Un jeune chanteur qui se produit sous le nom de Madigan vient de mettre sur internet une séquence vidéo YouTube (que les non-initiés veulent bien m'excuser...). Sur des images de grands écrivains et de chanteurs français, qui défilent, on l'entend interpréter, sur un rythme « rock », une chanson intitulée « Je ne chante pas en anglais »². Il répète cet engagement de nombreuses fois dans son texte, tout en déclarant haut et fort son attachement à la langue française : « *vivent nos mots, je préfère le français, moi, j'adore le français...* ». Nous souhaitons un beau succès à ce chanteur, qui défend la langue française avec autant de conviction.



Marceau Déchamps

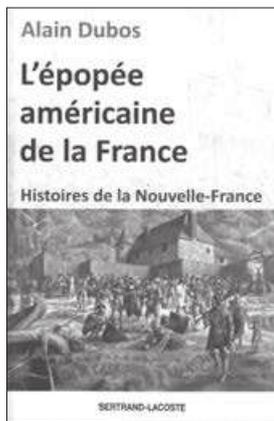
1. Jugement au format PDF fourni sur simple demande au secrétariat.

2. À écouter sur YouTube.





Alain Dubos raconte



C'est toujours un plaisir de recevoir Alain Dubos, romancier, dramaturge et écrivain, qui sait raconter l'histoire. Corinne Mallarmé ne pouvait que le confirmer lors de notre déjeuner du 12 octobre [voir p. IV]. Ce pédiatre, qui fut vice-président de Médecins sans frontières et qui a parcouru la planète d'est en ouest et s'est particulièrement intéressé à l'Acadie, est venu nous parler de son dernier ouvrage, *L'Épopée américaine de la France. Histoires de la Nouvelle-France*¹.

On le sait et on peut le regretter, au XVIII^e siècle, la France, qui était intervenue dans la partie orientale de l'Amérique du Nord devenue Canada et États-Unis, a vendu ses « arpents de neige » sous Louis XV. La France était devenue quasiment propriétaire de cette partie orientale de l'Amérique du Nord qui s'étendait des rives du Saint-Laurent à La Nouvelle-Orléans, des Grands Lacs à l'estuaire du Mississippi. Le grand territoire du sud donnant sur le golfe du Mexique porte toujours le nom de *Louisiane*, en souvenir de Louis XIV.

Les Anglais sont arrivés en nombre dans la partie septentrionale de l'Amérique. Nous, Français, nous étions moins nombreux. Nous n'en avons pas moins laissé des traces importantes et les Québécois comme les francophones des provinces maritimes sont encore aujourd'hui nombreux à défendre la langue française et peut-être avec plus de mordacité et de conviction que ne le font les Français eux-mêmes dans leur pays.

Avec sa passion et son sens pédagogique – il avait d'ailleurs apporté une carte pour illustrer son propos –, Alain Dubos nous a emmenés dans cette Nouvelle France qu'il a sillonnée en tous sens, où les Français se sont heurtés aux Anglais d'une manière qui a été déterminante à Québec, dans les plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759. Les deux généraux engagés dans ce combat y ont perdu la vie : l'Anglais James Wolfe et le Français





Montcalm. Les Français ont été vaincus, mais leur histoire dans cette région du monde est d'une certaine façon exemplaire.

Les Français étaient 120 000 et les Anglais 1 200 000 : « La France, alors deux fois plus peuplée que l'Angleterre, que la Russie, que la Prusse, perdra son Amérique parce qu'elle ne l'aura pas suffisammentensemencée. » Les Anglais « déchargent alors par convois entiers leur future Amérique sur les quais de Boston, de New York, de Baltimore ou de Williamsburg », tandis que la France consent à son outre-mer « un goutte-à-goutte humain qui lui fera payer cher sa pingrerie coloniale ».

Notre orateur nous rappelle cependant que jamais le domaine de Louis XIV, déjà très occupé par ses guerres en Europe, ne s'était étendu aussi loin et que les Français ont laissé de profondes traces en Amérique du Nord. Ils l'ont prouvé par leur ingéniosité, par leur courage, par leur sens humanitaire et leur compréhension pour les autochtones qui dans ces régions les ont précédés, par leur vocation missionnaire aussi.

Ces Français ont réussi « un coup de maître », et Alain Dubos le souligne, à s'entendre avec les tribus amérindiennes. Une quarantaine d'entre elles, « concernées par leur guerre contre les Anglais vont signer le grand traité mettant fin à des décennies de combats ». « Presque cent ans après le débarquement de Samuel de Champlain à l'île Sainte-Croix, au bout d'un siècle d'incessantes tueries, la raison, triomphant des stratégies, des tactiques, des calculs et des batailles, va s'imposer à Montréal. Le vieux rêve de Frontenac, réconcilier les Français, leurs alliés et leurs adversaires de l'Iroquoisie, va se réaliser. » Tous seront là sauf les Anglais.

Du point de vue technique, le génie paysan français va laisser dans ce qui constitue aujourd'hui les provinces maritimes une « invention » qui fonctionne toujours : l'aboiteau, « le symbole de ce que fut l'Acadie des colons ». Ce dispositif, ces digues nanties de clapets, permettaient aux eaux douces de s'écouler à marée basse vers la mer et empêchaient, clapets fermés, à la marée montante, la salinisation des terres cultivées gagnées sur la mer.

1. Éditions Bertrand-Lacoste, 2017, 264 p., 19,50 €.

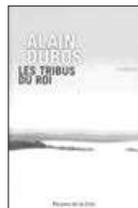
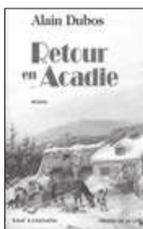




Et puis, les Français ont amené avec eux des missionnaires, des jésuites pour évangéliser les autochtones. Ils ont influencé ces vastes régions d'Amérique du Nord par la foi catholique, laquelle a rapproché d'eux les catholiques irlandais. Regardez le drapeau des Acadiens ! C'est le drapeau de la France frappé de l'étoile de Marie et l'*Ave maris stella* est encore l'hymne national de ce peuple sans frontières qui vit en grande partie au Nouveau-Brunswick. À Québec, d'autre part, les Ursulines fleurissent toujours la tombe de mère Marie de l'Incarnation et Marguerite d'Youville, bâtisseuse d'hôpital, y a toujours sa place.

Le Grand Dérangement demeurera une tache sur le drapeau des Anglais et ce peuple français, chassé violemment de ses terres et de ses maisons – Évangéline en restera le symbole –, trouvera refuge dans le sud de cette Nouvelle-France, en Louisiane, d'où le français n'a pas totalement disparu. Les Cajuns lui restent très attachés encore de nos jours. « **En Louisiane, c'est l'accordéon germanique qui a enrichi la matrice française. De Lafayette à Bâton-Rouge, de La Nouvelle-Orléans à Natchez, la musique cajun existe et triomphe, qui fait tourner les générations mêlées, dans le sens des aiguilles d'une montre, sur les centaines de pistes des samedis au bayou.** »

Récit passionnant par lequel Alain Dubos, conteur comme écrivain maniant notre belle langue avec simplicité, sens du concret et dynamique joyeuse, nous a emmenés au pays des coureurs de bois, où « **l'aventure française** » laisse des traces bénéfiques et indélébiles, ainsi que l'héroïsme qui l'a animée. **J. Dh.**



Au nombre des **œuvres d'Alain Dubos**, citons : *Les Seigneurs de la Haute Lande* (Prix Mémoire d'Oc 1996), *La Palombe noire* (1997), *La Sève et la Cendre* (1999), *La Fin des mandarins* (2000), *Acadie, terre promise* (2002), *Retour en Acadie* (2003), *La Baie des Maudits* (2005), *La Plantation du Bois-Joli* (2005), *Constance et la ville d'hiver*, (2007), *Rouges Rivières* (2008), *Les Amants du Saint-Laurent* (2009), *Landes de terre et d'eaux* (2011), *Les Tribus du roi* (2011, Prix Historia du roman historique, 2012), *Échec au Roy. Et l'Acadie, Majesté ?* (pièce de théâtre, 2013), *La Mémoire du vent* (2012), *La Ferme de Bonne-Espérance* (2014), *Le Dernier Combat du docteur Cassagne* (2016).





Nouvelles publications

DICTIONNAIRE DE L'ARGOT-BAILLE, de Joseph de Miribel (plus connu dans la marine sous le pseudonyme de JeuMeu), illustrations de Max Moulin, Éric Vicaire, Alain Besnault, Pierre-Antoine Rousseaux, tous anciens bordaches, préface de l'amiral Pierre-François Forissier, avant-propos de Jean Pruvost

Naturalia Publications, relié, 2017, 368 pages, 30 €



Que voilà du sérieux mais fort bienvenu ! 1 780 entrées, avec définitions, exemples attestés et datés, étymologie complétée par un lexique français-argot-Baille de 900 mots, le tout illustré par les *touilles* de talentueux Anciens. Marins, sociologues, linguistes, lexicographes, argotologues, et vous, mes chers Déèléfiens, tous curieux et amateurs de mots et traditions, qui ne sera séduit, voire enthousiasmé ? De *biffe*, « exercices de marche à pied », à *écubiens*, « yeux ». De *culot*, « dernier », à *rouper*, « subtiliser ». De *fantoche*, « fantaisiste », à *raqueux*, « sale, usé ». De *maquer*, « se marier », à *vasouiller*, « s'entretenir de ». Abondante bibliographie. Analyse du corpus. Chansons Baille inédites. Index.

10 RÈGLES DE FRANÇAIS POUR FAIRE 99 % DE FAUTES EN MOINS
de Jean-Joseph Julaud

Éditions First, 2017, 224 pages, 16,95 €

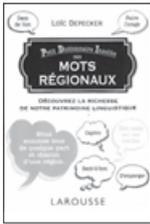


Jean-Joseph Julaud est trop modeste. Ce sont 100 % de fautes que nous n'allons plus commettre grâce à lui. Quand je dis « nous », il s'agit de nous, ses lecteurs ; que la gent des médias soit également touchée par la grâce, permettez-moi d'en douter... quoique... Notre auteur s'étant d'abord adressé aux « nuls »... Alors, quelles sont ces règles magiques ?

1. L'accord des nombres. 2. L'accord du participe passé. 3. Le participe passé avec les verbes pronominaux. 4. Les adjectifs de couleur. 5. Les noms communs. 6. L'adjectif qualificatif. 7. Reconnaître les homonymes. 8. Bien conjuguer. 9. Savoir employer les majuscules. 10. La règle pour connaître la nature et la fonction des mots. Et maintenant, chercher les fautes perfidement introduites dans le texte suivant : *Vingts poule marrons se son rencontrés devant des chous dans la Tour du chateau ou il faut qu'on les vendisse comme vous n'étiez pas cent l'ignorer...* La solution ? Dans notre prochain numéro ? Assurément.

Nicole Vallée





PETIT DICTIONNAIRE INSOLITE DES MOTS RÉGIONAUX, de Loïc Depecker

Larousse, 2017, 304 pages, 9,95 €

Comment ne pas être séduit par ce dictionnaire qui, d'une certaine façon, complète *Le Petit Dictionnaire insolite des mots de la Francophonie* ? Comment voulez-vous ne pas être heureux de retrouver, noir sur blanc, des expressions et des mots entendus dans l'enfance et gravés dans votre tête pour le restant de votre vie ? Ces mots réveillent des voix chères devenues muettes et, même si leur emploi ne vous est plus familier, les voir écrits constitue des rappels qui ne peuvent que vous émouvoir profondément. Aujourd'hui délégué à la langue française et aux langues de France, Loïc Depecker nous offre ici un trésor des mots « de chez nous ». Nous sommes en quelque sorte reconnus. Nous ne demandons qu'à partager tous ces particularismes, toutes ces « façons de dire » qui donnent à notre langue sa saveur, sa couleur, parfois sa cocasserie ; tantôt ils se ressemblent, tantôt ils jouissent d'une autonomie singulière, mais de la Lorraine au Sud-Ouest, de la Provence à la Normandie, ils traduisent tous une « parlure » du cru. Tous ces mots et expressions sont classés par thèmes : agriculture, travaux des champs, propreté, mort, salutations, etc. Bref, toutes les circonstances de la vie sont ici réunies dans leur jargon pittoresque ou très étymologique. Recueil joyeux, nostalgique, drôle, émouvant. De la *canchon dormoire* du P'tit Quinquin au *mâchon lyonnais* dans les *traboules*, ou à la *secouette* d'Anjou, quel beau voyage dans le temps et dans l'espace ! **J. Dh.**

À lire ces trois ouvrages publiés en 2017 aux Éditions Garnier, « Les Petits Guides de la langue française, Le Monde », 96 pages, 6,90 €



MOTS, EXPRESSIONS ET PROVERBES OUBLIÉS, de Jean Pruvost et Mélanie Mettra

D'*abalourdir* à *zinzolin*, en passant par *achemerresse*, *barbacole*, *catadoupe*, *druiser*, *estame*, *falourde*, *gastrolâtre*, *hurlupé*, *incidenter*, *jarnie*, *langueyer*, *morfiailier*, *nycement*, *ocieux*, *pétoffe*, *quitterie*, *raccoiser*, *suage*, *trémousoir*, *villace*, où Jean Pruvost, qui nous régale d'abord d'une préface intitulée « La Belle au bois dormant », a-t-il été pêcher ces mots plus savoureux les uns que les autres ? Et en plus, voilà que le matin nous eslèche avec des expressions non moins folichonnes, telles : *Attendre sous l'orme* ; *Courir l'aiguillette* ; *Laver cornette à une femme* ; *Pondre sur ses œufs* ; *Vous n'en avez pas les gants*, et ainsi de suite. Allez juger sur le terrain ! **N. V.**



DES MOTS QUI ONT FAIT SOUCHE, de Pascale Cheminée

Les mots sont comme les êtres vivants, certains disparaissent sans laisser de traces, mais d'autres ont des descendants, ils ouvrent une lignée, ils forment la noblesse de la langue. Cela s'appelle *faire souche*, engendrer de vastes constellations lexicales héréditaires. Pascale Cheminée s'adonne à un travail d'archéologue pour retracer des origines vieilles de plus d'un millénaire, tant les aïeux sont ensevelis sous les métamorphoses du temps. Par exemple, en 842, *jour* se disait *di*, seulement deux lettres. On retrouve intact ce petit *di* dans *midi* et la semaine entière, du *lundi* au *dimanche*. Une racine indo-européenne propose aussi l'ancêtre *dei* représentant à la fois l'idée de luminosité et de divinité. Mais alors, comment s'explique l'existence de *jour* ? Ce serait une lente déformation de la prononciation sur deux cents ans, nous explique l'auteur dans une quête exigeante qui traverse la *Chanson de Roland*. L'arbre généalogique de ces « vieilles familles » se niche parfois dans nos contes et dans la poésie. Chez la grand-mère du Petit Chaperon rouge, « la bobinette cherra » ; et Ronsard célèbre une Dame dont les beautés « cherront comme fleurs ». C'est au futur que nous conjugons le verbe *choir*,





mais savons-nous à quel point il s'est émancipé ? Vers la fin du XII^e siècle, il se mue en *cheance*, lequel donnera le substantif *chance*, à l'image du jeu des dés qui tombent, et à partir de là arrivent *échéance*, *décadence*, etc. Faut-il en conclure que, dans les dictionnaires, il n'y a rien de nouveau sous le soleil ? C'est fort possible. **Monika Romani**



LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE, d'Olivier Marchal, dessins de Thomas Tessier

Une extraordinaire préface nous détaille l'histoire du langage des signes, des premiers hommes à nos jours. Les signes n'ont pas seulement servi aux sourds, mais aux moines et religieuses voués au silence, aux comédiens et mimes. Vint ensuite une époque où les sourds (peut-être dépourvus d'âme...) étaient exclus de la communauté, interdits de mariage, entre autres. Au XVIII^e siècle, l'opinion change, grâce notamment à l'abbé de L'Épée (1712-1789), auquel succèdent d'autres experts. Puis il fut décidé que les sourds devaient apprendre à lire sur les lèvres et à parler (à cet effet, on leur attachait les mains). Aujourd'hui, enfin, la loi reconnaît la langue des signes française comme « langue à part entière ». Cette langue visio-gestuelle est actuellement utilisée par environ 150 000 sourds et de plus en plus d'entendants. En réalité, la France compte quelque 5 millions de sourds et malentendants. Vous trouverez dans ce texte passionnant, outre l'alphabet dactylogique, une quantité de dessins aussi précis qu'esthétiques, montrant comment signer les mots courts ; signer en s'aidant de son corps ; avec une seule lettre ; les noms signés... L'évolution des signes... Les langues des signes dans le monde... Les gros signes. Index. Bibliographie et sources multimédias. Faites-vous plaisir, instruisez-vous et acquérez ce petit ouvrage, parrainé, comme toute la collection, par Érik Orsenna, de l'Académie française. **N. V.**



LA PONCTUATION FRANÇAISE, RÈGLES, USAGES ET PLAISIR DU TEXTE, de Roland Eluerd Éditions Garnier, 2017, 160 pages, 19,50 €

Ponctuer pour mieux exprimer : un art subtil, voire une nécessité, à la découverte duquel nous convie un alerte spécialiste, grâce, notamment, à des citations empruntées à nos plus grands auteurs, des classiques aux contemporains, de Rabelais à Houellebecq, de Montaigne à Gracq... toutes les sortes de points, la virgule, le point-virgule, les guillemets, parenthèses, tirets, vous dévoilent leurs secrets et vous pourrez les utiliser à bon escient, de façon à éviter toute ambiguïté. « *Longtemps, je me suis couché de bonne heure.* » (Proust.) « *Rome, assez facile à la débauche, n'a jamais beaucoup apprécié l'amour chez ceux qui gouvernent.* » (Yourcenar.) « *La cour est en pente, la maison dans le milieu ; et la mer, au loin, apparaît comme une tache grise.* » (Flaubert.) « *Cela eût été grave en tout temps : cela l'était plus que jamais en 421 – à cause d'Argos.* » (Romilly.) Liste des œuvres littéraires citées. Bibliographie. **N. V.**



LES PARLERS JEUNES DANS L'ÎLE-DE-FRANCE MULTICULTURELLE

collectif coordonné par Françoise Gadet

Éditions Ophrys, « L'Essentiel français », 2017, 174 pages, 18 €

Voici une étude extrêmement sérieuse et pertinente, voire quelque peu austère, mais d'un grand intérêt et qui vient à son heure. Il s'agit de saisir la diversité des parlers jeunes, les effets sur le français du contact des langues de l'immigration. Grâce à des entretiens « de proximité » et à des enregistrements « écologiques » entre pairs, voici des données inédites sur une langue vivante, peu visible jusqu'à présent. Cet ouvrage s'adresse à un large public d'enseignants, de décideurs dans les champs sociétaux et politiques, voire de parents « déstabilisés » par les façons de parler de leurs jeunes. Index des notions. Bibliographie. **N. V.**





MAIS QUI SONT LES ASSASSINS DE L'ÉCOLE ?, de Carole Barjon

Robert Laffont, « Mauvais Esprit », 2016, 232 pages, 18 €

20 % des jeunes Français savent à peine lire. Et ceux qui savent sont en général nuls en orthographe, en histoire, en géographie... Ce qui n'empêche pas certains de réussir leur vie professionnelle. Or, l'auteur de cet ouvrage refuse de s'en tenir là et s'interroge. Pourquoi la suppression des dictées, pourquoi cette faillite dont seraient à condamner les gouvernants de droite comme ceux de gauche ? Pourquoi en voulant rendre l'école moins inégalitaire en être arrivés à la rendre plus injuste ? « Un crime contre la société » ; « Sur les décombres de l'école élémentaire » ; « Tous réacs ! » ; « La grande défausse » : quelques-uns des chapitres de ce texte animé d'une saine indignation, mais aussi d'un espoir certain en l'avenir, et des plus instructifs. Annexes sur les horaires, remerciements à de multiples amoureux de notre culture, célèbres ou non. **N. V.**



EXPRESSIONS HUMORISTIQUES EXPLIQUÉES, de Dominique Foufelle

Éditions du Chêne, « Les subtilités du français », 2017, 96 pages, 4,90 €

Vous est-il arrivé d'entendre autour de vous « les gens » s'esclaffer sans comprendre ce qu'ils avaient trouvé drôle dans telle ou telle expression et de vous sentir vraiment « à part » ? Eh bien, cela ne vous arrivera plus grâce à une compétente autant que malicieuse journaliste-écrivaine. Découvrez ici plus de 150 raisons de vous esbaudir en toute connaissance de cause. Quelques exemples choisis : « Poignées d'amour » ; « Larmes de crocodile » ; « Dents à rayer le parquet » ; « Courir sur le haricot » ; « Remonté comme un coucou » ; « Tenir la chandelle ». Vous riez, j'en suis fort aise. Mais faites-le à bon escient. Index. **N. V.**

À signaler :

- **L'ALMANACH – 2018 – DES AMOUREUX DES MOTS**, de Wendy Bouchard et Bernard Fripiat (Larousse, 2017, 384 p., 19,95 €).
- **LES MOTS DISPARUS DE PIERRE LAROUSSE**, avec une introduction de Bernard Cerquiglini et une présentation de Pierre Larousse par Jean Pruvost (Larousse, 2017, 224 p., 14,95 €).
- ***
- **DICTIONNAIRE DES MOTS EN TROP**, dirigé par Belinda Cannone et Christian Doumet (Éditions Thierry Marchaisse, 2017, 216 p., 16,90 €).
- **LE VIVARIUM DES PALINDROMES**, de Jacques Perry-Salkow (Fayard, 2017, 140 p., 15 €).
- **FAITES LE POINT. LES RÈGLES INCONTOURNABLES POUR BIEN RÉDIGER**, de Marie-France Claerebout (PUF, 2017, 272 p., 12 €).
- Aux Éditions First, 2017, 208 p., 9,95 €
- **FAIRE LA TOURNÉE DES GRANDS-DUCS ET 99 AUTRES EXPRESSIONS HÉRITÉES DE L'HISTOIRE DE FRANCE**, d'Hélène de Champchesnel.
- **MARCHER À CÔTÉ DE SES POMPES ET 99 AUTRES EXPRESSIONS POPULAIRES**, de Catherine Guennec.
- **15 MINUTES PAR JOUR POUR STIMULER VOTRE ORTHOGRAPHE**, de Line Sommant (Larousse, 2017, 160 p., 10,95 €).
- **À LA VIRGULE PRÈS ? PETIT(S) POINT(S) SUR LA PONCTUATION**, de Julien Rault (Le Figaro littéraire, « Mots & Cætera », 2017, 136 p., 12,90 €).
- **L'INTENSITÉ ET SON EXPRESSION EN FRANÇAIS**, de Clara Romero (Éditions Ophrys, « L'Essentiel français », 2017, 282 p., 18 €).
- **ATLAS DU FRANÇAIS DE NOS RÉGIONS**, de Mathieu Avanzi (Armand Colin, 2017, 160 p., 15,90 €).
- Aux Éditions Garnier, « Les Petits Guides de la langue française, Le Monde », 2017, 96 p., 6,90 €.
- **CES MOTS VENUS D'AILLEURS, VOL. I ET II**, d'Olivier Bertrand.
- **LE FRANÇAIS DES RÉGIONS**, de Mathieu Avanzi.



Vie

de l'association

Sommaire

À bord de la <i>Somme</i>	II	Invitation et coupon-réponse	IX
Déjeuner parisien	IV	Le voile se lève	X
Nouvelles des délégations	IV	Échos	XII
Tribune	VII	Solution des mots croisés	XIV
Assemblée générale ordinaire	VIII	Bulletin d'adhésion	XVI
Pouvoir	VIII	Prochaines réunions	3 ^e de couverture

Défense de la langue française

Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-président honoraire : Antoine Blanc.

Administrateurs honoraires : Pr Pierre Arhan, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, Pierre Edrom, Hervé Lavenir de Buffon, Pr Jean-Jacques Rousset (†).

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Dominique Hoppe et Jean Pruvost.

Trésorier : M. Christophe Faÿ.

Trésoriers adjoints : M^{mes} Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur, et Corinne Mazzocchi-Mallarmé, et M. Franck Sudon.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps, vice-président d'honneur.

Administrateurs : M^e Jean-Claude Amboise, M. Jean-Pierre Colignon, docteur François Delarue, MM. Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Claude Gangloff, Philippe Le Pape, Michel Mourlet, Alain Roblet, Jean-Marc Schroeder, François Taillandier, M^{me} Marie Treps et M. Bernard Wentzel.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Ambroise-Paré : président, Pr Jean-Jacques Rousset (†).

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président, M. Douglas Broomer.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

À bord de la *Somme*

Le dimanche 25 juin, à 15 heures, en gare Saint-Lazare, à Paris, les six lauréats et les deux accompagnateurs se retrouvent. Deux heures plus tard, au Havre, trois lauréats les rejoignent. La *Somme* avait dépêché un accueil et deux minibus. Quelques minutes plus tard, lauréats et accompagnateurs découvrent le bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) *Somme*, amarré au quai Roger-Meunier. La marée très basse,



dissimule la taille imposante du bâtiment (158 mètres de long et 18 500 tonnes à pleine charge). Des attentions certaines démontrent que les lauréats sont attendus avec bienveillance : accueil par le commandant, le capitaine de frégate Cazenave, prénoms affichés sur les portes des chambres et première visite du bord sous la direction du commandant en second, le capitaine de corvette Reignier.

Le lendemain, l'appareillage commence à 8 h 30. Les remorqueurs *Barfleur* et *Le*

Havre prêtent main-forte à la *Somme*, qui quitte lentement le quai. Sous un ciel clément se dressent le clocher de l'église Saint-Joseph construite par Auguste Perret et une immense composition de deux arches de conteneurs de transport maritime, peints de couleurs vives, une couleur par « boîte ». Cette œuvre se dénomme *Catène de containers*.

Le poste de combat de vérification qui suit l'appareillage permet de constater que l'équipage se présente au complet. La visite du bord qui suit se fait plus détaillée et approfondie : pont pétrolier (PONPET), poste de commandement de la cargaison (PC CARG), poste central de contrôle Machine Électricité Sécurité (PC MES), cuisine et, tout à l'avant, la soute des manœuvriers (les boscós) avec sa légère odeur du goudron destiné à la bonne conservation des cordages.

Le programme de la *Somme* s'avère très chargé : à 13 h 30, un exercice « homme à la mer » mobilise l'attention. Le mannequin orange « Oscar », projeté dans les eaux de la Manche, est rapidement tiré d'affaire grâce à l'équipage d'une embarcation pneumatique. Des manœuvres « aviation » prennent la suite. Un hélicoptère de neuf tonnes à vide (le NH 90) permet des hélitreuillages d'exercice : celui d'un plongeur, puis d'une civière et ensuite celui d'une civière et d'un plongeur. Chaque adolescent peut passer quelques minutes dans l'étroite cabine « aviation ». Le commissaire du bâtiment, le commissaire des armées Artru, remplit la fonction d'officier « de quart aviation ». S'enchaînent la présentation et l'utilisation du matériel incendie, toujours suivies avec une grande curiosité. Trois marins-pompiers de la flotte expliquent les secrets de l'appareil respiratoire et de la tenue de feu. Bien vite, cinq combinaisons bleu marine en coton portant dans le dos une inscription en gros caractères (MARINE NATIONALE) sont enfilées et les délices

de la mise en action de la lance incendie s'offrent aux dix volontaires. En fin d'après-midi, la visite des machines s'effectue en trois groupes. Les deux énormes moteurs diesel, « Mario » à bâbord et « Luigi » à tribord, ronflent de leurs seize cylindres et les deux lignes d'arbre tournent avec un bourdonnement grave, le tout dans une chaleur étouffante. Les casques anti-bruit masquent une partie du puissant fond sonore. Nous passons les îles Anglo-Normandes à 18 h 30. Dans la soirée, les plus aventureux se glissent sur la passerelle et s'initient à la navigation, voire à la barre. Le personnel de quart ne ménage ni ses explications ni sa gentillesse.

Mardi 27 juin est une journée remplie d'activités plus nombreuses. À 8 heures, la frégate *La Motte-Picquet*, qui sort d'une période d'entretien et doit donc suivre une remise en condition opérationnelle, se présente afin de réaliser des manœuvres difficiles qui occuperont la journée entière et ce jusqu'à minuit. Un premier ravitaillement à la mer se traduit par le transfert en huit minutes, de la *Somme* au *La Motte-Picquet*, de vingt tonnes de gazole. Les deux bâtiments naviguent en parallèle, séparés de quarante mètres seulement. À bord du *La Motte-Picquet*, des représentants de l'amiral commandant la force d'action navale (ALFAN) notent les points forts et les points faibles de cette opération complexe et non dénuée de dangers. L'après-midi, les mêmes protagonistes s'essaient avec succès, toujours dans le cadre d'une navigation parallèle et rapprochée, au transfert de charges lourdes. Cinq palettes quittent la *Somme* à destination du *La Motte-Picquet* et quatre en reviennent. Durant l'exercice, des timoniers sur chaque bâtiment s'exercent à la transmission des ordres au moyen de pavillons mi-jaune mi-rouge. Un peu de vent et un léger grain pimentent cet exercice réservé aux professionnels aguerris. À 22 h 30, à la nuit tombante, un troisième ravitaillement à la mer se déroule. Les gris du ciel et des coques s'avèrent splendides. Ce camaïeu époustouflant ne dure pas. La nuit noire ne constitue cependant pas un obstacle et le ravitaillement se poursuit en l'absence des lauréats, que les accompagnateurs reconduisent à leur chambre. La journée du lendemain sera riche et il importe de se lever tôt.

À 7 heures, le mercredi 28 juin, le chasseur de mines *Céphée*, à son tour, bénéficie d'un ravitaillement en mer. L'opération n'est pas courante du fait de la taille du bâtiment ravitaillé. Long de 52 mètres, il est beaucoup plus petit que la frégate *La Motte-Picquet* avec ses 139 mètres. Il ne dispose que de matériels de ravitaillement à la mer limités. Le chasseur de mines *Céphée* nous quitte une fois la manœuvre, toujours délicate, achevée. Pas de temps mort, le médecin des armées Vermeulen expose son quotidien et fait visiter les installations hospitalières du bâtiment. En fin de matinée, le commandant nous fait l'honneur d'un court entretien et remet casquettes et écussons brodés « Somme » aux membres du « détachement » de Défense de la langue française. La fin de notre embarquement se précise. La navigation en eaux resserrées (NAVRES) dans le goulet de Brest nous porte de la grande rade à la petite rade. Bientôt, les remorqueurs *Armen*, *Mengam*, *Le Four* et *Nividic* entourent le BCR *Somme* et le plaquent contre le quai de l'épi « porte-avions ». Le court embarquement s'achève et l'absence du mal de mer pendant ces trois jours est remarquable de tous. En ce début d'après-midi, il est temps de quitter le bord après de chaleureuses salutations, de prendre le car obligeamment dépêché par la préfecture maritime et de rejoindre la gare de Brest.

Franck Sudon (à partir du récit des lauréats du Plumier d'or 2017)

Déjeuner parisien



Notre invité d'honneur, **Alain Dubos**, revenait nous voir puisque nous l'avions reçu il y a déjà dix ans !... Cet écrivain est un humaniste « aux mille vies ». Il a d'abord exercé la médecine humanitaire en Asie, au Proche-Orient, en Afrique noire et en Amérique centrale. Vice-président de Médecins sans frontières, il a été l'instigateur de plusieurs missions dans ces régions-

là, puis il a exploré le Kurdistan, a passé clandestinement la frontière entre la Turquie et le Kurdistan iranien, au milieu de maquisards armés, est allé sur le front Iran-Irak ; enfin, il a ouvert des hôpitaux sous les obus, dans les sous-sols de Beyrouth.

En 1988, quand il revint en France « plein d'usage et raison », ce fut pour créer une chaîne de télévision, Canal Santé, où, tout en continuant à exercer sa profession de pédiatre, il a animé des émissions jusqu'en 1992. Il a publié des albums et de nombreux romans inspirés de son expérience humanitaire et de terrain, comme *La Rizière des Barbares* (Julliard, 1980), qui retrace l'odyssée des Cambodgiens chassés de chez eux par les Khmers rouges.

De retour, en 1996, sur sa terre ancestrale, les Landes, il écrit une saga d'hommes libres dont *Le Secret du docteur Lescat*, qui décrit la vie quotidienne d'un médecin de campagne au XIX^e siècle. Son œuvre littéraire s'est complétée par une série de romans sur cette Gascogne. Dans le même temps, notre ami s'est intéressé, sur le mode romanesque, à ce que fut la naissance de la Nouvelle France : Canada, Acadie, Louisiane. Ses ouvrages retracent une partie importante de notre histoire, la vie de ces cousins d'Amérique qui se sont tant battus pour leur survie et pour la langue française. En ce 12 octobre, Alain Dubos nous a présenté le dernier épisode de cette série *L'Épopée américaine de la France* (voir p. 57). **Corinne Mallarmé**

Nouvelles des délégations

ALLIER

La **secrétaire Adrienne Dauprat** écrit : « En mars 2018, le 17, nous organisons (pour la deuxième année consécutive) l'activité suivante dans les locaux de la médiathèque de Vichy : "Essayez-vous à l'écriture". En deux heures, les candidats doivent produire un texte d'invention (récit, poème, chanson) après avoir choisi un des sujets proposés (plusieurs catégories). Le 14 avril, les textes (lus et évalués – intérêt, orthographe et syntaxe... – par plusieurs personnes) sont

restitués avec une fiche de lecture. Un prix est remis au lauréat de chaque catégorie. »

BORDEAUX

Le **docteur Jean-Pierre Greciet** a repris les fonctions de trésorier de la délégation, abandonnées pour raison de santé par le **docteur Stéphane Plouvier**, que nous remercions de son dévouement. Nous adressons au nouveau trésorier nos vifs encouragements. La délégation continue à

se réunir tous les mois grâce à sa **présidente Anne-Marie Flamant-Ciron**.

BRUXELLES-EUROPE

Le travail de la délégation pour la promotion de l'intercompréhension se poursuit : une table ronde réunissant spécialistes, inspection générale de l'Éducation nationale et éditeurs, est prévue en janvier, en partenariat avec l'OEP (Observatoire européen du plurilinguisme). Le réseau francophonie dans le monde se développe, et la délégation publiera prochainement une première brochure, pour le plus grand plaisir des amoureux de la langue française.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Les réunions ont lieu, à 16 heures, à la Maison de la vie associative, 122 bis, rue du Barbâtre à Reims (entrée libre).

– 20 janvier : « Baudelaire : L'image de la femme dans *Les Fleurs du mal* », conférence de **M. Jean-Pierre Barrault**.

– 17 février : « Dis-moi dix mots », jeu-concours coordonné par le **président Bernard Boller**, et assemblée générale.

– 17 mars : Le Printemps des poètes, scène ouverte coordonnée par **M. Norbert Adam**.

CHARENTE-MARITIME

Du **président Christian Barbe** : « 18 novembre : dictée d'automne, "*Ma mère et le fruit défendu*", La Maison de Claudine, suivie d'un exposé sur Colette. **Claude Gangloff, Lucie Mémin, Marie-Thérèse Pasquet-Robin** ont reçu des livres remis par les adhérents et des gâteaux offerts par le Relais du Bois Saint-Georges. **Liliane Marsallon-Magnaval** s'est distinguée à la dictée de **Jean-Pierre Colignon** à Saint-Jean-d'Angély.

– 13 janvier 2018 : dictée des Rois.

– 17 mars 2018 : dictée de printemps suivie de l'assemblée générale (date à confirmer).

Chaque réunion associe nourritures spirituelles et nourritures terrestres, autour d'échanges de lectures animés par **Nelly Markovic**.

*Merci à **Monique Collot et Françoise Barbe** qui ont corrigé et à l'équipe du Relais du Bois Saint-Georges qui nous accueille toujours aussi gentiment, à Saintes.*»

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Françoise Barbe, nous adressons à son mari et à sa famille nos sincères condoléances.

CHER

Le 4^e trimestre 2017 a été marqué par le lancement du concours Les nouvelles de DLF 18® et par le salon du livre d'Henrichemont. Ces activités ont été conduites grâce à **Françoise Normand, Josette Zevaco-Fromageot, Patrick Breton, Philippe Leblond, Georges-Périclès Mouchtouris** et **Alain Roblet**. Au programme du premier trimestre 2018 :
– le 27 janvier, à 15 heures, à Menetou-Salon : assemblée générale de la délégation, suivie d'un moment de convivialité ;
– du 15 au 20 janvier : Le Plumier d'or ;
– pendant la Semaine de la langue française et de la Francophonie : communication en partenariat avec les médias locaux, Le Plumier d'argent et la remise des récompenses du concours Les nouvelles de DLF 18®.

FRANCHE-COMTÉ

Le 11 octobre, l'assemblée générale a été suivie par la conférence de **M. Jean-Claude Duverget**, proviseur honoraire, « L'enseignement de la langue française : les grandes hésitations », et par la remise des prix du concours franc-comtois de DLF et du Plumier d'or. Les généreux donateurs de livres ont été remerciés : **Mmes Claude Adgé, Marie-Hélène Barthelemy, Nicole Eymin, Brigitte Quichon** et **Éveline Toillon**, **MM. Guy-Louis Anguenot, Jean-Louis Clade** et le **docteur Jean-Marie Thiebaud**, et plus spécialement les éditions Cabédita. De plus, la **présidente Claude Adgé** a attribué une « mention particulière » à **Mme Éveline Toillon** « qui continue fidèlement à proposer ses émissions de défense et illustration du français sur RCF ».

Vie de l'association

GARD

Du **président Alain Sulmon** : « *La délégation du Gard s'est réunie en assemblée générale le 23 novembre à Nîmes, à l'école Saint-Stanislas dont la directrice vient d'adhérer à DLF. Le nombre des adhérents a doublé en un an, mais n'est pas encore considéré comme satisfaisant. Aussi nous nous fixons comme objectif d'en doubler encore le nombre pour la prochaine année. Afin d'atteindre cet objectif, nous projetons de nous associer à des manifestations publiques (salons du livre, foires, expositions...) pour mieux faire connaître notre délégation.* »

HAUTES-PYRÉNÉES

Le **président André Jacob** écrit : « *La délégation devra faire des efforts pour attirer de nouveaux adhérents, la bonne fréquentation de la dictée annuelle ne se traduisant pas pour l'instant par une augmentation des effectifs. Elle s'impliquera dans la petite campagne du "non au TOUT-ANGLAIS !" en dénonçant fermement, mais avec courtoisie les nombreux abus constatés.* »

LIBAN

Du **trésorier Robert Martin** : « *Durant le premier trimestre, nous allons organiser notre assemblée générale et voir ce que nous pouvons organiser avec notre nouveau partenaire : le Club de la langue française, mais nous restons aussi en soutien avec l'association de l'ordre national du Mérite pour le lancement du prix du Civisme pour la jeunesse 2018.*

LOIR-ET-CHER

Le 1^{er} décembre à Vendôme, la délégation a organisé une causerie-débat sur la langue française, avec le soutien du député Maurice Leroy et du maire Pascal Brindeau. Cette manifestation a été annoncée par tous les médias locaux.

LOT

De la **présidente Sandrine Mage** : « *Après la présentation de la nouvelle soirée ludique "Francofolies grammaticales" à la bibliothèque*

de Gramat, le 30 novembre, qui a pour but d'apprendre tout en s'amusant, sous forme de jeux littéraires interactifs avec le public, en ponctuant ce moment par des lectures de textes et de poésies théâtralisés sur la langue française, nous sommes attendus par d'autres structures culturelles, toujours dans le nord du Lot, pour présenter ce nouveau programme, pendant la saison printanière. »

LYON

– 12 janvier, à 15 heures, Centre culturel d'Écully, 21, avenue Édouard-Aynard : conférence de la **présidente Nicole Lemoine** et de **M. Benoît Isabelle** sur le peintre écullois Alphonse Stengelin (1856-1938), à l'occasion du 80^e anniversaire de sa mort.

– 19 janvier, à 18 heures, à la MJC de Monplaisir, 25, avenue des Frères-Lumière 69008 Lyon : assemblée générale, terminée par le verre de l'amitié.

– 23 mars, à 18 h 30, Centre culturel d'Écully : dans le cadre des Dis-moi dix mots, DLF, en partenariat avec le Club collections et culture, Sonia Delaunay, comédienne, et le Centre culturel d'Écully, **Nicole Lemoine** présentera une saynète sur l'histoire locale.

– 23 mars : la délégation visitera quelques musées parisiens, à l'occasion de l'assemblée générale de DLF (24 mars).

PAYS DE SAVOIE

La délégation a adressé ce communiqué à de nombreux médias : « *Arrêtez cette agression linguistique!*

Pourquoi les vitrines des commerces de nos villes de France et les pages de nos journaux se couvrent-elles actuellement d'énormes annonces vantant le BLACK FRIDAY?

Mais que vient faire chez nous cette appellation en anglais utilisée à une date donnée par les commerces des États-Unis pour brader leur marchandise?

Après Halloween, est-ce là un nouvel exemple de cette soumission linguistique et culturelle dans

laquelle on veut progressivement enfermer le peuple français en le conduisant sur la voie du renoncement, de l'oubli de soi ?

Au nom de quel reniement, les clients de ces commerces répondraient-ils au diktat de cette mode commerciale américaine, imposée en anglais, et à la même date qu'aux États-Unis, qui plus est ?

Pour tous ceux qui ne sont pas encore atteints par une anglomanie servile, montrons notre désapprobation en boycottant toutes les enseignes qui reprennent cette appellation.

Vous ne voulez pas de ma langue, vous n'aurez pas mon argent !

Associations cosignataires : Défense de la langue

française en pays de Savoie, Défense de la langue française, Avenir de la langue française, Association francophonie avenir, Association 46-amis langue française, COURRIEL, Cercle littéraire des écrivains cheminots. »

L'avez-vous lu ou entendu ?

TOURAIN

Le président Philippe Le Pape donne des conférences à la demande. Il a fait trois nouvelles adhésions lors de sa conférence à la Société de la Légion d'honneur. Il a pris contact avec l'ordre national du Mérite et le Rotary.

Tribune

Je souhaiterais faire part de mes réflexions et d'un rectificatif à propos de l'article rédigé par Benoît Rousseau « L'appel de la goyave » et publié en pages 12-13 (*DLF*, n° 265). Si je suis tout à fait d'accord avec lui que le mot *goyave*, de même que *goyavier* d'ailleurs, se prononce bien [go-jav] en France métropolitaine alors que la logique voudrait qu'on le prononçât [gwa-jav] comme il est d'usage dans les Antilles françaises – j'ai appris à l'école primaire que le *y* était l'équivalent d'un double *i*, ce qui se confirme dans les exemples cités par l'auteur de cet article, mais aussi dans les toponymes de métropole comme *Royan*, *Royat*, etc. –, je suis en désaccord avec lui quand il dit que c'est le cas également dans les autres langues latines : cela est vrai pour l'espagnol (*guayaba*), l'italien (*guaiava*) et même le catalan (*guaiaba*) ; en revanche, en portugais – au passage, une faute d'orthographe s'est glissée dans ce mot – le mot *goiaba* se prononce bien [go-jaba], aussi bien au

Portugal qu'au Brésil et dans les anciennes colonies portugaises. Il n'y a donc pas « *que les Français hexagonaux qui disent [go]* ».

Par ailleurs, je voudrais également répondre à un de vos lecteurs d'Angers, **Jean Quélenec** (« Tribune », p. IX), au sujet de l'origine du suffixe *-ieu(x)* présent dans le nom de nombreuses localités de l'Ain et de la région lyonnaise (Rhône, Isère) et du suffixe *-ac* que l'on trouve dans de très nombreux toponymes des pays de langue d'oc. Si l'on prend, par exemple, *Ambérieu-en-Bugey* (lat. *Ambariacus*) ou *Meximieux* (lat. *Maximiacus* – nom du propriétaire d'une ferme gallo-romaine), le second élément *-acus* représente le suffixe d'origine gauloise **-ako(n)*, généralement noté *-acum* en latin. C'est un suffixe locatif à l'origine qui va, plus tard, désigner des *villae* gallo-romaines. Ce suffixe a généralement évolué phonétiquement en *-ieu(x)* dans les départements précités et en *-ac* dans les régions de langue occitane.

Jacques Lagarrigue (courriel)

(Suite page p. XI.)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**samedi 24 mars 2018 à 9 h 30****à l'École des Mines, amphithéâtre L118,****60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6^e.****ORDRE DU JOUR**

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Quitus donné au trésorier
4. Fixation du montant des cotisations pour le prochain exercice
5. Renouvellement partiel du conseil
6. Questions diverses

Le présent avis vaut convocation.

Les membres actifs désirant se faire représenter devront envoyer au mandataire de leur choix ou, dans le cas de pouvoir en blanc, à notre secrétariat (222, avenue de Versailles, 75016 Paris) le pouvoir ci-dessous, **dûment rempli**.

✂.....

POUVOIR

À envoyer au mandataire de votre choix ou, à défaut, à notre secrétariat :

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris

Je soussigné(e) (nom et prénom)
domicilié(e)

.....
membre actif de l'association Défense de la langue française, donne
pouvoir à la personne ci-après désignée pour me représenter, parler et
voter en mon nom, à l'**assemblée générale ordinaire** du **24 mars 2018**.

Nom et prénom du mandataire

Fait à le

Signature

(précédée de « Bon pour pouvoir »)

INVITATION

Le président du conseil d'administration de Défense de la langue française et les administrateurs vous prient de participer, **samedi 24 mars 2018**, à l'**assemblée générale ordinaire** de l'Association qui se tiendra à l'**École des mines, amphithéâtre L118, 60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6^e** et au déjeuner, qui aura lieu dans les **salons de Boffrand du palais du Luxembourg, 15 ter, rue de Vaugirard, à Paris-6^e** (prix : 52 €). Carte d'identité obligatoire.

Assemblée : 9 h 30

Déjeuner : 13 heures



COUPON - RÉPONSE *

M. (prénom et nom)
 accompagné(e) de M. (prénom et nom)
 et de M. (prénom et nom)
 assistera à l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2018
 n'assistera pas à l'assemblée
 assistera au déjeuner du 24 mars 2018
 n'assistera pas au déjeuner
 * Cochez les réponses choisies.

Ce coupon-réponse est à envoyer avant le 16 mars à M^{me} Madly Podevin, DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Il est rappelé que toute inscription au repas doit être accompagnée du règlement correspondant, soit 52 €, et qu'aucune dérogation ne pourra être obtenue.

APPEL À CANDIDATURES

Les administrateurs sortants et rééligibles sont :

MM. Jean-Claude Amboise, Marc Favre d'Échallens,
 M^{mes} Corinne Mazzocchi-Mallarmé, Guillemette Mouren-Verret et
 Françoise de Oliveira, MM. Jean-Marc Schroeder et François Taillandier.

Les candidatures, accompagnées d'un bref curriculum vitae, devront être adressées au secrétariat avant le 24 février 2018. Les élections auront lieu au cours de l'assemblée générale, le samedi 24 mars prochain.

LE VOILE SE LÈVE...

Correction de « Phrases mystères », de **Gilles Fau** (*DLF*, n° 265, p. 34)

Un rideau **caligineux** masquait la façade de la maison qu'un **sicaire pituiteux** surveillait, **havi** de froid, secoué par des **sternutations** qui l'empêchaient de **pétuner**. Son bonnet **nacarat**, **infundibuliforme**, commençait à **chancier** sous les rafales de pluie qui balayaient le porche où il s'abritait. La **virago** tardait-elle à sortir ou bien l'avait-elle **forlongé** ? **Ébaubi**, il ne savait que faire...



Dessin à l'encre de Chine, de Gilles Palazy.

Caligineux adj. De la nature du brouillard.

Sicaire n. m. Assassin gagé.

Pituiteux adj. et n. m. Qui abonde en pituites (humeurs blanches et visqueuses sécrétées par certains organes, particulièrement celles qui proviennent du nez ou des bronches).

Haver (se) v. tr. ou pr. En parlant de la viande qu'on fait rôtir, dessécher et brûler à la surface, sans obtenir de cuisson à l'intérieur. Ici, sens figuré.

Sternutation n. f. Action d'éternuer.

Pétuner v. int. Fumer (du pétun c'est-à-dire du tabac).

Nacarat adj. et n. m. Couleur entre le rouge et l'orange.

Infundibuliforme adj. Qui a la forme d'un entonnoir.

Chancier v. int. et pronom. Moisir. Gâter par l'humidité.

Virago n. f. Fille ou femme qui a l'allure d'un homme.

Forlonger (se) v. S'éloigner de ses parages habituels. Avoir une grande avance sur les chiens de chasse.

Ébaubi adj. Interdit, surpris au point de bégayer.

(Suite de la page VII.)

Lors de notre assemblée générale, nous avons eu le plaisir d'écouter une conférence particulièrement intéressante offerte par M. Jean-Claude Duverget, personnalité d'une grande compétence dans le domaine de la pédagogie. Dans son développement, il a abordé la question de l'écriture inclusive qui, si elle était adoptée, ne simplifierait pas l'apprentissage du français pour les enfants en difficulté, ni du reste pour les autres. Pour l'instant, l'Académie française s'indigne de cette invention.

Il serait bon que les associations féminines réfléchissent sérieusement à cette question, puisque cette écriture est censée satisfaire les féministes ; néanmoins, il me semble que là on tombe dans l'outrance et le ridicule.

Claude Adgé (Besançon)

J'ai été passablement choqué par la cruelle désinformation figurant page 15 du numéro 264 de *DLF*. L'auteur y affirme que les adeptes du volapük et de l'espéranto (avec accent aigu ; voir Larousse, Robert, etc.) « rêvent d'une langue unique, universelle, réduisant à l'identique toute forme de pensée et d'expression ». Il ne s'agit pas d'une différence d'opinion entre nous. Il s'agit très exactement de l'opposé de ce que visent les utilisateurs de l'espéranto, avec accent aigu. Il n'existe plus d'utilisateurs du volapük, ceux de l'espéranto sont au nombre d'un petit million, fort disséminé dans le monde. Il aurait suffi de se documenter à la source pour le savoir. Depuis 130 ans qu'existe l'espéranto, avec accent aigu, son but est justement d'empêcher qu'une langue nationale unique (l'« anglo-celtique ») s'arroge indûment le rôle de langue universelle, ce qui réduirait à l'identique toute forme de pensée et d'expression, comme *DLF* l'affirme fréquemment, avec raison. En effet, l'espéranto est une langue neutre : n'appartenant à aucun peuple, il appartient

à tous. Ce n'est pas la langue d'un État visant à imposer aux autres sa façon de voir le monde. « Langue universelle », c'est une rêverie remontant à Descartes, Leibniz et quelques autres de la même époque (M. Julliard retarde considérablement). En revanche, l'espéranto est une langue *internationale*, c'est fort différent. C'est aussi une langue *planifiée*, tout comme l'hébreu moderne et l'indonésien. [...]

L'espéranto n'est donc pas plus artificiel que les autres langues. Il permet d'exprimer toutes les nuances qui font la richesse des langues ethniques, parfois davantage. L'expression *langue unique* ferait hurler même le plus naïf des espérantistes débutants. Il est évident que l'auteur de l'article en question n'a pas la plus légère connaissance du sujet dont il parle. En revanche, j'ai été moi-même pendant dix-huit ans membre de l'Académie d'espéranto (quarante-cinq membres disséminés dans les cinq continents). J'ai publié en espéranto des traductions que j'ai faites d'ouvrages de Molière, Voltaire, Maupassant, Feydeau. Si des Japonais lisent *Cyrano de Bergerac* en espéranto, c'est grâce à ma traduction qui a été éditée au Brésil. J'ai également traduit et publié en espéranto le *Cantique des cantiques*, directement à partir de l'original hébreu.

André Cherpillod (courriel)

Rédacteur du bulletin de la société des Amis de Lyon et Guignol, les livres sur la langue française que vous indiquez sont pour moi une aide orthographique précieuse en étant aussi très riches en anecdotes. Ils enrichissent ma bibliothèque personnelle.

Michel Grange (Lyon)

Un néologisme est né (zéro occurrence sur la Toile) ! Anglémie : nom féminin. Étymologie : 2017, de *anglais* et *-émie*, « sang ».

Vie de l'association

Définition : Excès d'anglicismes dans la langue (française) qui est à l'esprit ce que le sang est au corps. Citation : « L'anglémie de la presse et, par suite, de la population, a pris l'ampleur d'une pandémie. »

Yvan Gradis (Paris)

Merci pour le numéro 264 dont je viens d'achever la lecture. C'est toujours un plaisir de le voir arriver chaque trimestre. Je ne manque pas, après l'avoir lu, de le passer à une personne (différente chaque fois) afin de faire connaître notre association.

J'ai particulièrement apprécié les articles suivants : « L'orthographe, c'est facile ! », « Le saviez-vous ? », « Aro sur l'h », « Ringardise », « Suite française », « Le français par Bruno Frappat ».

Félicitations à toute l'équipe.

Didier Fabre (courriel)

Pourquoi utiliser l'anglo-étatsunien *coach*, alors que le français met à notre disposition : entraîneur, animateur, moniteur, mentor, guide, inspirateur... Et fouette cotché !

Nicole Vallée (Paris)

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– **Bernard Leconte** nous fait visiter Lille, sous la forme d'une fantaisie pédestre historique... pour évoquer trois siècles et demi d'histoire en compagnie du Roi-Soleil. Passionnant. **Louis XIV, Martine et moi. Promenade dans Lille** (Éditions Les Lumières de Lille, 2017, 196 p., 14,90 €).

– Le **Dictionnaire encyclopédique de Jeanne d'Arc** (Éditions DDB, 2017, 2016 p., 49 €), de **Pascal-Raphaël Ambrogi** est un ouvrage « à la fois historique, culturel, spirituel et artistique ».

– Dans sa préface à **La Petite Robe noire**, de **Jean Berteault**,

(Éditions Thierry Sajat, 2017, 96 p., 12 €), **Boris Moissard** affirme : « *Les poètes sont les bienfaits de la nature.* »

– **La Butte rouge**, premier roman d'**Yves Murie** nous entraîne à Avranches aux jours noirs de la Terreur (Éditions Rivages de France, 2017, 200 p., 18 €).

– **L'Oiseau des profondeurs**, de **Louis Bachoud** (Éditions Valensin, 2017, 147 p., 19,90 €) est un beau conte qui nous vient du Maghreb.

– **Christian Massé**, dans **Le Dévorant** (n° 286), présente un « Hommage à Simone Veil (1927-2017), éternelle rebelle et Européenne ». Il

réédite **La Dernière Nuit de Josepha** (Antya Éditions, 2017, 166 p., 13 €). À travers six femmes ayant subi harcèlement et viol, il retrace l'une des époques de l'esclavage en Guadeloupe.

MÉDIAS

– **RTL** : dans « Un bonbon sur la langue », **Muriel Gilbert** clarifie une expression, tous les samedis à 8 h 40.

– **Joël Coyer** nous a adressé un article du **Pays malouin** (24 août), annonçant la création du Cercle international des amis de la francophonie.

– Le **docteur Henri-Jean Turier** félicite **Le Télégramme**, qui, chaque lundi, illustre et

explique une expression populaire, et signale le livre de **Catherine Gennec** (voir page 64).

– **La Croix** (29 août) : en Cisjordanie, le **bibliobus de Ramallah** roule depuis 2011 pour proposer des livres de jeunesse en arabe, français et allemand. Initiative du Centre culturel franco-allemand : « *Si les enfants ne peuvent pas venir aux livres, les livres viennent à eux.* »

– **Le Figaro** (15 septembre) a consacré un grand article au Festival des francophonies en Limousin.

– **Madame Figaro** (15 septembre) déclare : « Finis les anglicismes ! » Boutiques, expressions à la mode, restaurants, décoration, etc., retrouveraient un vocabulaire bien de chez nous.

– **Le Journal du dimanche** (24 septembre) signale le livre de **Sylvain Szewczyk** : ***Je t'apprends le français, bordel*** (Flammarion, 2017, 130 p., 14,95 €). Nous en reparlerons.

– **La Croix** (9 octobre) : **Metin Arditi** alerte l'opinion sur les trop faibles moyens financiers dont dispose la Fondation Alliance française et en appelle au chef de l'État.

– **TF1** (7 novembre) : **Jean Pruvost** a été interrogé par

Gilles Bouleau à propos de l'écriture inclusive.

– Dans « Répliques », son émission sur **France Culture**, l'académicien **Alain Finkielkraut**, recevait, le 11 novembre, **Augustin d'Humières**, professeur de grec et de latin dans un lycée de la banlieue parisienne, auteur d'***Un petit fonctionnaire*** (Grasset, 2017, 144 p., 15 €) et le ministre de l'Éducation nationale **Jean-Michel Blanquer**. Tous les trois ont souligné combien il était indispensable d'apprendre grammaire, vocabulaire et orthographe.

– **Le Jour d'Alger** et **La Dépêche de Kabylie** (15 novembre) ont relaté la visite de l'ambassadeur de France dans les locaux de l'Institut français de Tizi Ouzou, fermé depuis 1993. La réouverture est attendue avec impatience par des milliers d'étudiants.

– À propos de l'écriture inclusive, de nombreuses personnalités, et non des moindres, se sont exprimées dans différents médias. Citons :

• **Le Figaro** (21 novembre) : **Alain Finkielkraut** répond à la question sur les inclusives : « *Les partisans [...] abîment un peu plus par ce bégaiement ridicule une langue qui n'avait vraiment pas besoin de ça.* »

• **France 5** (22 novembre) : l'émission « C dans l'air », animée par **Caroline Roux**, était consacrée à ce sujet.

• **La Croix** (22 novembre) publie l'article de **Jean Pruvost** : « L'écriture inclusive, coûteuse et discourtoise ? »

• **Le Monde** (23 novembre) titre « Édouard Philippe décide de bannir l'écriture inclusive des textes officiels » et résume les différents débats autour de cette question.

• L'académicienne **Danièle Sallenave**, sur **France Inter** (24 novembre) est favorable à une féminisation réfléchie (et inévitable) des noms de métiers, mais critique l'écriture inclusive.

– **Le Figaro** (23 novembre) annonce : « L'Académie française évolue sur la féminisation de la langue » et promet de se pencher sur cette question « *d'ici à la fin de l'année* ».

– **Sites et Monuments** (n° 244), revue de la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, consacre une page intitulée « Patrimoine : Langue ». **Pierre Bénard**, son rédacteur en chef, signe l'article : « Et pendant que les terres se bétonnent, le français... »

FÉLICITATIONS

– À **Michel Mourlet**, dont le mensuel culturel, publié de 1971 à 1974, vient de faire l'objet d'une anthologie par **François Kasbi** : ***Matulu, journal rebelle*** (Les Éditions de Paris, Max Chaleil, 2017, 480 p., 20 €).

Vie de l'association

– À **Nathalie Mounal**, qui en plus de sa mission au rectorat de Clermont-Ferrand (relations internationales), a pris la direction du dernier collège municipal de France.

– À **Raymonde Jaccod**, qui a reçu – pour son action de « Développement culturel » en Espagne, à Barcelone –, le diplôme de Médaille d'argent, décerné par Arts-Sciences-Lettres.

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– Le vendredi, à 7 h 50, sur **Radio Notre Dame**, **Jean Pruvost** explique « Le mot de la semaine » et chaque jour à 8 h 54 sur **RCF**, « Le Mot du jour ».

– **Daniel de Poli** a écrit à **Bruno Le Maire** pour protester contre son intervention en anglais à Bruxelles.

– **Jean Clochard** a présenté DLF à l'issue de la dictée des Rendez-vous de l'histoire, et a remporté un vif succès.

– **Ina Bourreille** a un nouveau site, « RessourSens.com », pour soutien, conseil en orientation, études et autres changements.

– « Dictionnaire : idéologie, exemple d'un mot tabou » et « Enrichir la langue française », étaient le titre des conférences d'**Ange Bizet**, respectivement à Toucy, au colloque de l'Association Pierre-Larousse, et à Joigny, pour l'Association culturelle et d'études de cette ville.

– **Achour Boufetta** publie de petits cours d'orthographe sur sa page Facebook.

– **Bernard Fripiat** jouera dans sa nouvelle pièce, *Pourquoi les innocents avouent-ils ?*, au théâtre du Nord-Ouest jusqu'au 4 février, le mercredi à 20 h 45, le samedi à 17 heures, et le dimanche à 14 h 30.

– **Caroline Harvey**, artiste québécoise, chanteuse et pianiste, enseigne aux adultes. Elle a

mis en scène « *la langue française, telle que parlée et vécue au Québec* ». (carolineharveyenseignement@gmail.com.)

– Organisée par **Jean Pruvost**, la **Journée des dictionnaires** aura lieu le 21 mars à l'Alliance française, 101, boulevard Raspail, à Paris-6^e. Thème : « Les Dictionnaires et les femmes ».

– Depuis 2012, **Jean-Joseph Julaud** rédige la **Dictée pour les Nuls**. Elle aura lieu le 17 mars, en début d'après-midi, au salon du livre – Livre Paris.

– Les dictées de **Jean-Pierre Colignon** :

• 14 mars, à Paris : Grande Dictée du 7^e.

• 24 mars, dictée du CIEP, à Sèvres.

• 7 avril, dictée de Tours.

Renseignements et inscriptions au 06 85 17 75 35 et tourainedlf@gmail.com.

Corinne Mallarmé

Solution des mots croisés

du numéro 265, page 33.

XIV Défense de la langue française n° 266

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	L	A	F	O	N	T	A	I	N	E
2	I	R	O	N	I	S	E	R		T
3	O	N	U		D	E	R	I	V	E
4	N	O	R	D			O	S	E	R
5			M	A	R	I		E	I	N
6	A	N	I	M	A	L	E			L
7	N	O		E	T		T	E	L	L
8	E	U	N					T	E	S
9		B	O	U	R	R	E	A	U	
10	L	A	B	O	U	R	E	U	R	S

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Marc Fumaroli,
Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen,
Jean-Marie Rouart.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel, Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs Henri Laccourreye, Yves Pouliquen.

De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Maurice Leclerc, François Rousselet.
MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholz, Simon Berenholz,
Yves Commissionat, Pol Danhiez, Georges Le Breton, Louis
Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et écrivain ;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe
Bouvard, journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini,
linguiste, ancien recteur de l'Agence universitaire de la
Francophonie ; Jean-Laurent Cochet, artiste dramatique et
metteur en scène ; Bruno Delmas, président honoraire de
l'Académie des sciences d'outre-mer ; M^{me} Jacky Deromedi,
sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain ;
André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand, journaliste
et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à la
Sorbonne ; Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques Legendre,
sénateur.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de
l'Organisation internationale de la Francophonie ;
MM. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; Radhi Jazi,
correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ;
Abdelaziz Kacem, écrivain ; Salah Stétié, écrivain ; Heinz
Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

Achour Boufetta,
correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;
M^{me} Adrienne Dauprat,
secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer, président.

Bruxelles-Europe :

M. René Goyer, président ;
M^{me} Véronique Likforman,
secrétaire générale.

Champagne-Ardenne :

M. Bernard Boller,
président ;
M. Francis Debar, secrétaire.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,
président ;
M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président ;
M. Jean-Pierre Rouard,
vice-président.

Franche-Comté :

M^{me} Claude Adgé,
présidente ;
M^{me} Nicole Eymin,
secrétaire.

Gard :

M. Alain Sulmon, président ;
M. Denis Rothé, secrétaire.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob, président.

Liban :

M. Samir Baz, président ;
M. Marcel Laugel,
vice-président.

Loir-et-Cher :

M. Michel Pasquier,
président ;
M^{me} Florence Haack,
vice-présidente.

Lot :

M^{me} Sandrine Mage,
présidente ;
M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon :

M^{me} Nicole Lemoine,
présidente.

Nièvre :

M^{me} Janine Bernadat,
présidente ;
M^{me} Yvette Naga,
présidente adjointe.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Franz Quatrebœufs,
président ;
M. Saïd Serbouti,
vice-président.

Normandie :

Dr Bruno Sesbouë,
président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,
président.

Suisse :

M. Étienne Bourgnon,
président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape,
président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après *Saint Georges et le Dragon*, de Raphaël (musée du Louvre).

Citation de la couverture : extraite d'*Odeur du temps, chroniques du temps qui passe* (Éditions Héloïse d'Ormesson, 2007).

Comité de rédaction et correcteurs : Nicole Vallée, Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Elisabeth de Lesparda, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Logié, Joseph de Miribel et Claude Wallaert.



Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org
CCP Paris 676 60 Z
Iban (Identifiant international de compte) :
FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053

Je soussigné(e) (prénom et nom) :

Adresse où envoyer la revue :

Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :

Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :

Services que vous pourriez rendre à Vous avez connu Défense de la langue

l'Association : française par :

TARIF ANNUEL (en euros)	FRANCE	HORS DE FRANCE
Bienfaiteur et mécène	à partir de 100*	à partir de 100
Cotisation et abonnement	40*	45
Cotisation couple avec abonnement	45*	50
Cotisation sans abonnement	30*	30
Abonnement seul	35	40
Étudiant (moins de 25 ans)	10	15
Abonnement groupé (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)	65	

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (mais néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).



PROCHAINES RÉUNIONS

Déjeuner : 11 janvier 2018

Notre déjeuner d'hiver aura lieu le jeudi 11 janvier, au restaurant Le Congrès d'Auteuil, à 12 h 30, 144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix : 38 €).

Notre invité d'honneur sera Guillaume Terrien, champion de France d'orthographe, cofondateur d'Orthodidacte et organisateur d'une dictée en ligne pour les collégiens de France, qui aura lieu le 19 mars.

S'inscrire auprès de M^{me} Madly Podevin, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Assemblée générale, déjeuner et prix Richelieu : samedi 24 mars 2018

L'assemblée générale ordinaire de DLF se tiendra le 24 mars, à 9 h 30, à l'École des mines, amphithéâtre L118, 60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6^e, et sera suivie d'un déjeuner, à 13 heures, dans les salons de Boffrand du palais du Luxembourg, 15 *ter*, rue de Vaugirard, à Paris-6^e (prix : 52 €).

Notre invité d'honneur sera le lauréat du prix Richelieu 2018, auquel notre président, Xavier Darcos, de l'Académie française, remettra sa récompense.

Renseignements pages VIII et IX.

Les places seront réservées en priorité à ceux qui auront adressé le montant correspondant.

OBJECTIFS

DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est l'objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
 - à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
 - aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
 - aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.
- Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **40 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XVI** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

